

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE**

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 145. — 20 AVRIL 1963

## *Lettre de Rome*

**L'ENCYCLIQUE :**  
un manifeste de  
politique générale

(Page 4.)

## Pour une planification de l'énergie en France et dans les pays du Marché commun

*Un obstacle majeur :  
la grande rivalité  
pétrole - charbon*

(Page 5.)

## ALGÉRIE

Un attentat qui  
vise le régime...

**N**OUS avons oublié  
le claquement d'un  
coup de feu dans  
une rue d'Alger.

Et il a fallu que ce soit  
l'attentat contre M. Khe-  
misti qui nous en fasse  
souvenir.

Il est peu probable que  
ce soit l'œuvre d'un fou,  
alors il reste deux mobi-  
les possibles à ce crime  
politique. Le premier de  
ce jeune Etat.

A qui le crime pro-  
fite-t-il ?

A priori, c'est la poli-  
tique extérieure de Ben  
Bella qu'on a voulu viser.  
Mais quelle politique ?

Est-ce l'attitude pro-  
nassérienne ou les res-  
tants de politique de co-  
opération avec la France ?

La personnalité de Khe-  
misti, ancien responsable  
étudiant en France, laisse-  
rait plutôt croire que cet  
attentat est l'œuvre d'ul-  
tras s'opposant à la politi-  
que profrançaise du minis-  
tre algérien des Affaires  
étrangères et à ses tentati-  
ves maghrébines.

L'homme était attachant.  
Qui le remplacera ? La ré-  
ponse nous éclairera sur  
l'avenir politique de l'Al-  
gérie.



(Agip.)

Mohamed Khemisti : une balle de revolver dans la tête.

**Numéro  
spécial  
du 1<sup>er</sup> Mai**

(16 pages)

A l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai  
Tribune sortira son nu-  
méro 146 (daté du 27  
avril) sur 16 pages.

Ce numéro sera prin-  
cipalement axé sur les  
problèmes sociaux et  
économiques nationaux  
et régionaux, chaque ré-  
gion ayant la parole.

A cet effet, nous  
avons prévu de doubler  
notre tirage. Prenez dès  
maintenant vos disposi-  
tions.

Passez vos comman-  
des, 54, bd Garibaldi, Pa-  
ris-15<sup>e</sup>. Tél. SUF 19-20,  
avant le 22 avril, 12 h.

### ● L'esprit de logique

Martin PIERRE,  
directeur d'école publique à  
Nyons (Drôme)

Pour ma part, je trouve que le journal s'est amélioré et qu'un effort de simplification dans la rédaction des articles a été réalisé, rendant la compréhension de ceux-ci plus accessible à la masse. C'est pourtant le reproche que lui fait un des sympathisants à qui le journal est adressé.

Il trouve que l'analyse des faits actuels n'est pas assez poussée et qu'il s'agit d'articles d'information plutôt que d'explication.

Il est, certes, difficile de concilier l'esprit de logique et d'analyse des intellectuels et l'esprit plus concret de la majorité des militants de la base.

Je pense, pour ma part, que la simplicité ne nuit en rien à la rigueur du raisonnement.

### ● Guerre à la guerre

Jean OLIVIER  
à Fontenay-aux-Roses

Dans le cadre de votre rubrique : « Courrier des lecteurs », dans votre numéro du 30 mars 1963, j'ai pris connaissance d'une lettre de M. Verrier (de Clamart), ancien combattant de 1914-18.

Pour M. Verrier, il s'agissait « de défendre la République, la famille et aussi la société ». Et il ne fait aucun doute que les M. Verrier d'outre-Rhin ont cru aussi défendre des valeurs tout aussi respectables, du moins en apparence.

Ce qui me paraît triste c'est le poids d'une aussi tragique mystification, toujours intacte alors que plus de quarante années ont passé...

Ah ! comme il serait facile d'empêcher les préparatifs de guerre si, d'abord, les survivants des grands carnages savaient faire entendre leur voix : Si, rejetant les méprisables hochets tricolores, ils affirmaient leur volonté de démystifier les peuples, en luttant contre le chauvinisme, l'obscurantisme des masses, s'ils savaient parler à la jeunesse en disant : nous avons été odieusement trompés mais, vous, les jeunes, ne devez plus connaître la guerre ; refusez de vous laisser embrigader, exigez les véritables « lendemains qui chantent » !

### ● La 4<sup>e</sup> semaine chez Thermor

A propos de notre article sur l'action menée chez Thermor à Orléans pour la quatrième semaine (« T.S. » du 9 mars), Paul Raffin, secrétaire de l'U.D. C.F. T. C. du Loiret, nous écrit :

Nous pensons que les patrons, dans le Loiret, sont organisés départementalement, mais nous savons aussi qu'ils ont une conception particulièrement exacerbée de la propriété de leur entreprise.

Notre action syndicale, la pression des travailleurs, nous croyons qu'elles doivent s'exercer par rapport à ces deux forces en présence.

Sans compter que, dans une ville comme Orléans, le conflit peut se généraliser, il est particulièrement intéressant et efficace de demander à 4.000 ou 5.000 travailleurs de manifester dans les rues.

Dans ce sens, une action est menée dans certaines entreprises et particulièrement

chez Thermor, mais aussi sur le département (appel à la grève dans toutes les entreprises d'Orléans lancé par la C.G.T. et la C.F.T.C. le 26 février 1963).

Mais j'affirme avoir confiance dans la victoire des travailleurs sur la quatrième semaine, dans la mesure où ils se battront. Jusqu'à ce jour, notre organisation a fait le maximum pour cela.

Paul RAFFIN,  
secrétaire général

### ● Et « Vie Nouvelle » ?

de Gérard FUSTEC,  
8, rue Mathilde-Bergère  
à Eaubonne (S.-et-O.)

Au sujet du « Point sensible » n° 141, intitulé : « Le communautarisme » :

Il est possible que dans certaines régions, les membres de la « Vie nouvelle », dont le recrutement se situe, dans l'ensemble, dans les « couches moyennes » catholiques, adoptent des positions modérées.

Il n'empêche que la recherche d'un socialisme communautaire inspiré du personnelisme d'Emmanuel Mounier est un apport important à la pensée de toute la gauche française.

Rappelons que la « V. N. » a participé aux manifestations de décembre 1961 à Paris, ainsi qu'à celles du 8 et du 13 février 1962. Précisons, en outre, que la quasi-totalité des engagés de type « politique », parmi les adhérents (15 p. 100 du total), sont au P.S.U.

### Le jugement de nos lecteurs

Au terme du « référendum » que nous avons ouvert voici deux mois auprès de nos lecteurs, nous avons constaté que la page deux, intitulée « points sensibles » prêtait à de nombreuses critiques.

Le responsable de cette page proposait chaque semaine à nos lecteurs des petits faits tirés de l'actualité de tout ordre, et il s'efforçait de les présenter sous un « certain jour ».

C'était une manière de présenter les choses qui était principalement contestée par nos lecteurs. Certains se plaignaient de ce que ce « certain jour » était en réalité le crépuscule. D'autres estimaient, par contre, que la rubrique était amusante mais que tous les événements ne se prétaient pas à cette présentation.

Le reproche le plus fréquent restait le défaut d'information, puisée à la source. Nous avons bien un réseau d'informateurs qui puisent dans la réalité de la vie des entreprises, des informations précieuses. Mais la présentation de ces informations sous la forme de bulletins mensuels appelés « l'Étincelle » empêche une alimentation régulière de la rubrique des « points sensibles ».

C'était cette difficulté, qui avait orienté le responsable de cette page à puiser ses informations dans les journaux. Autrement dit, il ne disposait plus des informations qu'« en seconde main ». Aussi ne pouvait-il prétendre présenter les « dernières », les « exclusives ». Il pouvait tout juste indiquer à son lecteur qu'elles étaient les réactions qui pouvaient être les siennes, en tant que

membre du parti, devant tel ou tel événement, lorsqu'il les lirait comme lui-même dans son quotidien habituel. Ainsi avait-il traité entièrement « en sourdine », la grève des mineurs dans le n° 143 de « T.S. », à travers des conversations imaginaires ou entendues.

### Des sanctions contre Evtouchenko

Dans le cadre de la campagne menée en U.R.S.S. contre les écrivains et les artistes non conformistes, plusieurs membres de l'Union des écrivains ont demandé l'exclusion du poète Eugène Evtouchenko au cours d'une réunion tenue à Moscou le 2 avril.

Un certain Vladimir Fedorov a comparé Evtouchenko à Eugène Sbakovitch, personnage de la « Jeune Garde » qui trahit ses camarades.

Toutefois la proposition d'exclusion n'a pas été enregistrée en tant que motion « officielle ».

A noter aussi que la presse communiste occidentale ne se fait pas l'écho des attaques contre les écrivains, bien que ses correspondants à Moscou y aient été invités par les autorités soviétiques.

### Plus royalistes que le roi

L'organe de l'U.N.R., La Nation, ne décolère pas contre les travaillistes britanniques et contre leur chef,

Harold Wilson, qui considèrent les forces de frappe nationales comme ruineuses et inefficaces. C'est en particulier le cas de la force de frappe française qui, en 1970, sera aussi désuète que l'est déjà la force de frappe britannique. C'est là une vérité que nos U.N.R. ne sauraient admettre.

D'où la fureur de La Nation contre le travaillisme : « Pacifiste, irréaliste et fumeux socialisme qui correspond à celui du P.S.U. en France ! Ces socialistes-là sont toujours, si l'on peut dire, plus royalistes que le roi ! ».

Plus royalistes que le roi. Allons, messieurs de la cour, contemplez-vous dans un miroir

### D'inquiétants pacifistes

Soixante-dix mille personnes ont participé, pour les fêtes de Pâques, à la cinquième marche antinucléaire sur le parcours Aldermastow-Londres. Mais, cette fois, il y a eu un scandale. Les manifestants ont indiqué, sur des tracts répandus à vingt mille exemplaires, les emplacements des quatorze abris destinés aux services gouvernementaux. Violation des secrets de la Défense nationale ! Les services de contre-espionnage sont sur les dents. M. Macmillan abrège ses vacances. Le vétéran Bertrand Russel, leader du Comité des Cent, accuse le gouvernement de s'être montré déterminé à ne pas admettre les répercussions d'un conflit nucléaire.

Notre ami Michaël Foot, député travailliste, prenant la parole à Hyde-Park, a déclaré de son côté : « L'un des objectifs les plus importants de notre campagne est de déchirer le voile du secret et de faire connaître aux peuples de ce pays et du monde la vérité sur ce que les armes nucléaires impliquent. »

## LE DESSIN DE JEAN CHARLET



« Si, en attendant notre ligne téléphonique directe, on s'envoyait quelques œufs de Pâques... »

### LE BILLET DE JEAN BINOT

#### Comme il est dit

L'appel lancé par Jean XXIII aux hommes de bonne volonté a reçu le chaleureux accueil que l'on sait. Toutefois, certaines adhésions ont-elles pris un caractère plus appuyé ou, si l'on ose dire, plus concret.

Ainsi la gaillardie, toujours en marche vers la grandeur, a fait connaître aussitôt par son héraut de service que « la force atomique française deviendra une réalité dès la fin de cet été ».

De son côté, le Daily Mirror de New York imprime sans hésiter que la plupart des propositions et principes énoncés par le pape « sont déjà mis en pratique par les Etats-Unis ».

Et cela est si vrai que les cent vingt-neuf hommes du sous-marin atomique « Thresher » ont été promus à la paix des profondeurs.

Pacem in terris.

Pierre Uytterhoeven.

# LA GAUCHE S'INTERROGE

**E**DOUARD DEPREUX faisait ici, la semaine dernière, le bilan positif de la grève des mineurs et soulignait que les syndicats avaient tenu le pouvoir en échec.

C'était déjà un lieu commun de dire que les organisations syndicales, en dépit de leurs divisions et de leurs routines, avaient mieux résisté que les organisations politiques à l'offensive du gaullisme contre les corps intermédiaires. C'est encore plus vrai après la grève des mineurs.

Au cours des luttes récentes dans le secteur public et aussi dans le secteur privé — notamment dans la lutte pour la quatrième semaine — les syndicats ont réalisé leur unité dans l'action. Cela est très important.

En raison de cette unité et de l'appui qu'apportait l'opinion publique aux mineurs, le gouvernement ne pouvait se permettre de briser le mouvement des « gueules noires ». Il pouvait, toutefois, laisser durer celui-ci jusqu'aux limites de l'usure, en espérant que les mineurs s'épuiseront et finiront par se dresser contre les délégués syndicaux accusés de les avoir entraînés dans une bataille sans issue. Ce calcul a été déjoué.

Cependant, prenant prétexte des difficultés qui ont accompagné la reprise du travail dans les mines et du fait que les charbonnages étrangers ont amélioré leur position sur le marché international pendant la grève, l'ancien député U.N.R. Van der Meersch s'en prenait aux syndicalistes devant le Conseil général du Nord : « L'ensemble de l'économie française, osait-il déclarer, est sapé par quelques politiquards machiavéliques qui emploient n'importe quel moyen contre le gouvernement de la France. Les salariés et surtout les mineurs ont été abusés par des délégués à courte vue, influençables et mal adaptés à l'évolution du monde moderne. »

Voilà la démagogie nationaliste et moder-

niste des inconditionnels ! Alors que le gouvernement est responsable de la durée du conflit par son refus d'une véritable discussion avant le 1<sup>er</sup> avril.

Mais si le pouvoir a reculé, il n'a pas pour autant renoncé à toute contre-offensive. D'où les projets de réglementation du droit de grève plus ou moins inspirés de la législation américaine qui viseraient, pour les industries essentielles, à empêcher toute grève au cours d'une période réservée à la discussion entre employeurs et salariés. Un leader syndicaliste peu suspect d'extrémisme, Robert Bothereau, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., a fait remarquer à ce sujet qu'une telle obligation transportée dans le climat français aurait inmanquablement pour effet de faire annoncer un arrêt du travail à tout coup et préventivement dès le jour du dépôt d'une revendication : « Et donc la réglementation de la grève aurait pour conséquence sa systématisation. » Le pouvoir gaulliste en serait donc pour ses frais.

Est-ce à dire que les résultats des dernières luttes sociales soient pleinement satisfaisants ? Ce n'est pas le P.S.U. qui tentera de le faire croire. Sans évoquer le mythe de la grève générale, on peut penser qu'une extension et une meilleure coordination des mouvements — au moins dans le secteur public — auraient permis de porter un coup plus sévère au régime du pouvoir personnel. Du moins, la prudence peut-être excessive des syndicats, leur répugnance à engager une épreuve de force avec le pouvoir s'explique par l'absence de solution de rechange sur le plan politique.

Il n'est que trop vrai que la gauche, dans son ensemble, n'a pas de stratégie. Les vieux états-majors politiques, souvent en retard d'une guerre comme les généraux de 40, en sont réduits à des positions défensives qui font perdre les batailles. Quant aux syndicats, la méfiance justifiée ou, au contraire,

le suivisme à l'égard de ces états-majors les confinent dans un apolitisme théorique. Cet apolitisme se nourrit également de traditions corporatives ou anarcho-syndicalistes qui peuvent également favoriser les desseins du pouvoir, lequel use à la fois de la séduction et de la menace, comme le montrent les déclarations de MM. Grandval et Missoffe. Tout cela est perçu confusément par un nombre croissant de militants de la gauche. A nous de le rendre clair dans leur tête et de leur proposer nos solutions.

Le Front socialiste reste à construire. On ne le fera pas par de vaines surenchères qui risqueraient de nous couper des masses et des organisations qui les représentent tant bien que mal. Aussi bien toutes les gauches qui ont réussi se sont affirmées à la fois contre les opportunistes et contre les « enragés ».

Le Front socialiste se construira avec les syndicats mais aussi avec les partis traditionnels. Or, quelque chose bouge à l'intérieur de ces derniers. Le monolithisme du P.C. est devenu plus opposant que réel. Le parti se divise de plus en plus entre thorzien, prochinois et ceux qui recherchent une voie démocratique du socialisme adaptée à un pays hautement industrialisé. La S.F.I.O., de son côté, même si elle ne change pas encore d'équipe dirigeante et de sigle, aspire à un renouvellement, ainsi qu'en témoignent les discussions préparatoires à son congrès national. Le dialogue est possible. Il doit s'ouvrir.

Notre prochain Comité politique national aura à préciser les conditions de ce dialogue. C'est dire qu'il devra faire le point de la situation politique au lendemain de la grève des mineurs, porter un jugement sur l'action du parti et sur les positions qu'il a prises au cours de cette bataille, en même temps qu'il devra définir notre point de vue face à l'évolution des partis traditionnels.

Maurice Combes.

## L'évolution de la S.F.I.O.

**E**N vue du prochain Congrès national de la S.F.I.O., qui aura lieu à la Pentecôte, deux motions avaient été élaborées par des membres du Comité directeur : la motion A signée notamment par Guy Mollet, Jules Moch, Albert Gazier et la motion B signée par Brutelle, Jaquet et

Leenhardt. Etait-ce l'opposition des traditionalistes et des modernistes ? Il faut croire que les divergences n'étaient pas si grandes puisque la fusion des deux textes a été décidée.

Il semble toutefois que les dirigeants de la S.F.I.O. soient prêts à un effort sérieux de réflexion. Guy Mol-

let, toujours habile à se porter à la gauche du parti, admettrait lui aussi la nécessité d'une orientation nouvelle.

La S.F.I.O. pense maintenant qu'on peut travailler avec les communistes. Du moins la majorité du parti, les réfractaires comme Leenhardt étant de moins en moins nombreux.

Toutefois il y a pour la Cité Malesherbes un préalable à la collaboration avec le P.C. : le regroupement de la gauche démocratique. C'est là que les choses deviennent plus compliquées. Qu'entend-on par gauche démocratique : le parti radical ? le P.S.U. ? les syndicats ? A propos de ces derniers on compterait, en plus de F.O., sur la gauche de la C.F.T.C. La S.F.I.O. pourrait proposer au lendemain du Congrès de la Pentecôte, un colloque aux forces dont-elle souhaite le regroupement. A suivre.

## L'ALGÉRIE à l'heure du socialisme

Un reportage de Dominique Laury

Notre envoyé spécial Dominique Laury vient de passer quelques semaines en Algérie. Il a rencontré à Alger différents responsables qui œuvrent pour l'Algérie socialiste, qu'il s'agisse des cadres des comités de gestion, de la jeunesse ou de l'U.G.T.A. Tous, dans cet Etat qui entre dans sa deuxième année d'indépendance, vivent une expérience dont on ne mesure pas encore la portée.

« Tribune » publiera prochainement ce reportage sur « L'Algérie à l'heure du socialisme ».

**Nationale ou multinationale la force de frappe c'est la guerre « A »**

Bandeau 20 x 50  
Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65  
Payer à la commande :  
54, boulevard Garibaldi, Paris.

**L'inflation est-elle due aux salaires des mineurs... ou à la force de frappe ?**

Bandeaux 20 x 50  
Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65.  
Payez à la commande, 54, bd Garibaldi, Paris (15<sup>e</sup>).

**D**ES messages de félicitations, des commentaires venus du monde entier, des déclarations de chefs d'Etat, des éditoriaux dans les journaux de pays aussi importants que l'U.R.S.S., les U.S.A., la Chine, trois ou quatre pages dans nos quotidiens jeudi dernier, un événement d'importance a occupé durant quelques jours le devant de la scène : une lettre de Jean XXIII, chef du catholicisme mondial, au clergé, aux fidèles, à tous les hommes de bonne volonté.

*Tribune Socialiste* consacre aujourd'hui une étude à cette lettre, non pas pour faire comme tout le monde, mais parce que — en tant que socialistes de bonne volonté — nous nous sentons concernés par un texte politique qui touchera une bonne part de la classe ouvrière de pensée catholique, concurrençant nos propres textes, qui orientera l'action et la propagande des puissantes Démocraties chrétiennes ou des partis d'inspiration cléricals que les socialistes d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine combattent quotidiennement, un message qui influera peut-être sur la politique du chef d'Etat catholique, John Kennedy, dont le pape est en principe le maître spirituel.

Laurent Malliane.

## Une lettre de Rome

# L'ENCYCLIQUE : UN MANIFESTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**L**E texte de 4 pages grand format du grand quotidien « La Croix » (n° du jeudi 11 avril), n'est connu que par quelques extraits sur deux ou trois de ses thèmes. Aussi est-il bon de le considérer dans sa totalité, de faire un résumé aussi complet que possible de toute la partie qui nous intéresse.

L'aspect proprement politique de ce long texte à la fois théorique et pratique qui entend traiter de l'ensemble des rapports des hommes entre eux à la surface du monde.

Quatre parties traitent des grands principes de la politique. Successivement : les Droits de l'homme ; le rôle de l'Etat ; les rapports entre les nations ; le gouvernement mondial. Une cinquième partie entend guider les fidèles dans l'action politique qu'ils doivent mener.

### Une charte catholique des Droits de l'homme

● Droit à une existence décente (logement, vêtement, nourriture, santé, sécurité) « s'il est privé de ses

moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté » (accident, chômage, etc.).

● Droits à l'instruction, à l'accès aux biens culturels, « à la liberté dans la recherche de la vérité, dans l'expression et la diffusion de la pensée, dans la création artistique, les exigences de l'ordre moral et du bien commun étant sauvegardées » ; droit à une information objective ; droit d'exercer sa religion et d'entrer en religion ; droit de se marier sous la protection sociale et d'éduquer ses enfants.

● « Droit au travail et à l'initiative dans le domaine économique » ; droit de propriété y compris des moyens de production ; droit à un

travail sain ; droit à un juste salaire ; droit de réunion et d'association ; droit d'émigration et d'immigration.

● « Droit de prendre une part active à la vie publique ».

Mais pour jouir de tous ces droits l'homme est nécessairement lié par des devoirs réciproques : assurer aux autres ces mêmes droits dont il profite. Cependant « Dans la vie de société c'est surtout de décisions personnelles qu'il faut attendre le respect de ces droits et l'accomplissement des obligations » par « le sens des responsabilités et non sous l'effet de contraintes ou de pressions extérieures ».

Il faut se perfectionner pour vivre ensemble dans la vérité, la justice, l'amour, la liberté.

### Le rôle de l'Etat

« Nulle société n'a de consistance sans un chef dont l'action efficace et unifiante mobilise tous les membres au service des buts communs, toute communauté humaine a besoin d'une autorité qui la régisse. Celle-ci, tout comme la société, a donc pour auteur la nature et du même coup Dieu lui-même. »

« Par suite, l'autorité humaine ne peut lier les consciences que dans la mesure où elle se relie à l'autorité de Dieu et en constitue une participation. »

L'autorité est liée à l'ordre moral et sa raison d'être est la réalisation du bien commun.

Le bien commun qu'on peut traduire par « intérêt général », mais aussi par « produit de la richesse collective », est défini en conformité aux textes antérieurs de l'Eglise. C'est l'intérêt total, matériel et spirituel de la communauté que l'Etat doit servir, en faisant appel à tous pour le réaliser.

L'Etat arbitre et tuteur doit protéger les droits des individus, et favoriser l'exercice des devoirs de chacun. Il doit arbitrer les conflits, « veiller à ce que la prédominance

accordée à des individus ou à certains groupes n'installe dans la nation des situations privilégiées ». Mais comme il était déjà spécifié dans « Mater et Magistra » : « L'action de l'Etat en matière économique, si loin qu'elle porte, si profondément qu'elle atteigne les ressorts de la société, ne peut supprimer la liberté d'action des individus ; elle doit au contraire la favoriser, pourvu que soient sauvegardés les droits essentiels de chaque personne humaine. »

Par ailleurs, la préférence du Pape va au système de la division des pouvoirs en trois domaines : judiciaire, législatif, exécutif. Sans rigidité, cependant, la morale chrétienne devant guider les gouvernants dans les situations concrètes.

Enfin : « Que les citoyens puissent prendre une part active à la vie publique, c'est là un droit inhérent à leur dignité de personnes, encore que les modalités de cette participation soient subordonnées au degré de maturité atteint par la communauté politique dont ils sont membres et dans laquelle ils agissent. »

### Des rapports idéaux entre les nations

— L'autorité des gouvernants doit s'exercer en vue du bien de l'humanité tout entière et non pas en vue de l'intérêt étroit d'un seul peuple.

— Toutes les nations ont droit à leur existence propre et à l'exercer librement.

— Les nations plus douées quant au « savoir, aux vertus, aux capacités intellectuelles et aux ressources matérielles » ont le devoir d'aider les nations plus retardées à progresser, sans s'immiscer dans leurs affaires intérieures ou faire pression sur elles.

— Aucune nation n'a droit d'opprimer une autre nation.

— Les minorités nationales doivent être protégées et libres de vivre leurs particularités.

— Les réfugiés politiques doivent être accueillis partout.

— Les nations doivent s'entraider et s'enrichir d'apports réciproques.

— Pour combler le déséquilibre en-

tre les populations et la masse de terres ou de biens et de capitaux disponibles pour elles, il faut répartir librement les capitaux et les personnes. Les capitaux doivent se déplacer, plutôt que les hommes qui se trouveraient déracinés.

— Les sommes employées dans la course aux armements seraient mieux utilisées à nourrir les peuples qui ont faim.

— De plus, la course aux armements fait vivre les peuples dans la peur. Seul rassure l'équilibre de la terreur. Une guerre par accident peut à tout moment plonger le monde dans la catastrophe. De toute façon, les essais nucléaires doivent être arrêtés car ils mettent la santé de l'humanité en péril. Le désarmement « parallèle et simultané, accompagné de contrôles efficaces », et « la proscription de l'arme atomique » amèneront la paix pour peu qu'ils soient accompagnés d'un « désarmement des âmes »

### Un gouvernement mondial

— Les nations sont de plus en plus interdépendantes. Elles ne peuvent pas vivre isolées. La paix est leur souci commun.

— Les gouvernements nationaux ne suffisent pas à régler les problèmes du monde. Il faut une autorité mondiale. Ses interventions doivent se faire selon « l'ordre moral », être décidées d'un commun accord et ne pas être imposées par la force.

L'objectif primordial du gouvernement mondial doit être que soit respectée et protégée la personne humaine dans tous ses droits.

Les catholiques doivent participer à tous les domaines de la vie publique. Ils doivent être compétents

et faire un effort constant pour être au courant des problèmes nouveaux.

Ils doivent chercher davantage à unifier leur foi et leur action. Sous la tutelle de l'Eglise, seul juge en la matière, ils doivent militer de plus en plus nombreux dans une action réformatrice. La violence ne mène qu'à la destruction ! Ils doivent collaborer avec des non-catholiques, autres chrétiens, ou athées, car il ne faut pas confondre une théorie philosophique fautive avec les mouvements et partis qui l'appliquent, car ces partis sont composés d'hommes concrets, estimables et susceptibles d'évoluer.

L. M.

L. M.

## LE PAPE ET NOUS

**E**NTRE hommes de bonne volonté il faut reconnaître ce qui est. Et il y a bien des phrases de « Pacem in Terris » que nous pourrions signer, bien des principes philosophiques que nous avons mis sur nos tablettes depuis longtemps.

« Rejetez donc le mensonge », lions-nous. « Que chacun de nous dise la vérité à son prochain, car nous sommes membres les uns des autres ». Et plus haut : « L'homme comme tel, bien loin d'être l'objet et un élément passif de la vie sociale, en est et doit en être, en rester le sujet, le fondement et la fin. »

Mais l'accord sur quelques phrases théoriques n'efface pas toute la distance qui sépare les socialistes de la pensée du grand pontife.

Une méconnaissance du monde, les ressorts permanents de son évolution historique, marquent le message d'un irréalisme curieux. Les droits de la « nature humaine » y sont affirmés intangibles, inviolables, universels, alors qu'ils sont historiquement et géographiquement déterminés ; que ceux qui aujourd'hui figurent dans cette déclaration ont été conquis de haute lutte au cours de l'évolution sociale, par les classes progressistes contre les classes dépassées. Ces droits exposés comme faisant un tout nous paraissent à nous profondément antagonistes et irréalisables car le capitalisme que Jean XXIII met à nouveau, après « Mater et Magistra », tant de finesse à défendre exclut la liberté, la vérité, la justice, affirmées nécessaires par ailleurs.

Et cet appareil d'Etat chargé d'assurer l'intérêt général, c'est-à-dire d'assurer les droits de la personne sans empiéter sur ceux du capital, c'est un Etat en l'air, un Etat de rêve, impartial par définition, étranger aux classes. Et c'est sans doute dans cet univers de rêve que s'établissent des Etats toujours plus constitutionnels et plus démocratiques, à l'heure où dans le monde vrai le durcissement des impérialismes, face à la Révolution montante, et l'évolution des formes de production amène une gestion toujours plus directe, toujours plus technocratique et bureaucratique de l'appareil économique donc des structures politiques.

Toujours en rêve s'établira cette plus grande justice sociale dans « l'amour qui fait partager ses propres biens » et la charité qui doit faire considérer « la vie en société comme une réalité d'ordre spirituel ».

Quant à la paix, qui donne son titre à la lettre encyclique, elle piétine sur ses principes mêmes de désarmement

simultané et parallèle accompagné de contrôles efficaces, parce que c'est aussi un désarmement de rêve, et que la course aux armements n'est que le résultat de l'accroissement permanent de la formidable puissance militaire des U.S.A., que l'impérialisme garde en réserve pour une guerre, ultime solution, s'il n'en reste plus d'autre, des problèmes de sa survie.

### Un guide de travail pour conservateurs modérés

Le point le plus important de cette lettre, c'est finalement le dernier appel qui est fait aux militants catholiques à collaborer — car c'est bien de cela qu'il s'agit malgré le démenti du Vatican — dans les œuvres temporelles — c'est-à-dire sociales — avec ceux qui ne pensent pas comme eux, essentiellement les socialistes. Mais cette invite au dialogue et au travail commun est assortie d'appels à la prudence, d'exhortations à ne pas se fourvoyer dans les voies du changement radical, révolutionnaire de l'Etat social.

Car puisque « on ne peut admettre la théorie selon laquelle seule la volonté des hommes — individus ou groupes sociaux — serait la source unique et première d'où naîtraient droits et devoirs des citoyens, et d'où dériveraient la force obligatoire des constitutions et l'autorité des pouvoirs publics », puisque le moteur de l'histoire n'est pas la lutte des classes mais la providence à laquelle les hommes n'ont qu'à préparer le terrain (les cœurs des hommes), le militantisme catholique reste à cheval entre l'action proprement sociale et le prosélytisme spirituel accompagné d'un combat clérical.

Aussi c'est aux travailleurs catholiques qui ont choisi la lutte révolutionnaire et aux marxistes qui combattent avec eux, d'arracher la masse des ouvriers croyants aux illusions plus ou moins sincères de ceux qui tiennent dans la main gauche une alouette démocratique et dans la main droite une cheval bourgeois, et de les amener à une compréhension nette du monde et à une action aussi nette pour le changer.

# L'arrière-plan du conflit des Charbonnages

## Pour une planification de l'énergie

**A**U-DELA du problème des salaires dans les houillères, des disparités entre le secteur public et le secteur privé, la grève des mineurs a contribué à poser la question de l'avenir des Charbonnages et, par conséquent, de la coordination de l'énergie.

« L'absence d'une politique de l'énergie, que nous dénonçons depuis 1956, est l'une des principales sources de la crise actuelle », déclarait récemment le président du syndicat des ingénieurs des mines C.F.T.C.

Et pourtant le ministre de l'Industrie, Bokanowski, avait multiplié les assurances lors d'un débat en janvier dernier à l'Assemblée nationale : « Notre production charbonnière nationale doit conserver sa place parmi les principales sources d'énergie auxquelles le pays est appelé à s'approvisionner », déclarait-il. Et, devant le conseil d'administration des Charbonnages de France, il qualifiait avec emphase sa politique de l'énergie de « politique patriote ». Tout allait bien ! La France gaulliste — comme d'ailleurs les autres pays de l'Europe des Six — se refusait à porter le problème de l'énergie au plan européen et se contentait de perpétuer l'incohérence sur le plan national.

Cependant, alors que le IV<sup>e</sup> Plan prévoyait une production de 53 millions de tonnes de charbon en 1965 (contre 59 millions en 1959), ce chiffre était déjà atteint en 1962, du fait des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre (malgré l'appel aux travailleurs marocains). La grève éclatait dans les Houillères. M. Bokanowski recevait de façon cassante les responsables syndicaux. La démagogie gaulliste avait fait long feu !...

### De lourdes charges

Bien que les besoins en énergie s'accroissent sans cesse, le charbon subit de plus en plus la concurrence du gaz naturel (dont les producteurs entendent conserver les avantages des mineurs), du pétrole, de l'électricité d'origine hydraulique, de l'atome. Mais si la part du charbon dans le potentiel énergétique va en diminuant, elle demeure très importante et il importe que les travailleurs de la mine se voient reconnaître, dans la nation, une place justifiée par les difficultés de leur métier et par la crise du recrutement. Il importe également qu'une coordination de l'énergie les protège des aléas du lendemain en limitant les reconversions toujours pénibles (cf. Decazeville). Il semble, à cet égard, que les Pouvoirs publics aient exagéré les possibilités d'utilisation rapide de l'énergie atomique, dont une partie importante est d'ailleurs détournée à des fins militaires.

Cependant lorsqu'il s'est agi de revaloriser les salaires des mineurs, le gouvernement et les dirigeants des Charbonnages ont invoqué les lourdes charges qui pèsent sur les Houillères nationales. On sait que les Houillères et d'autres entreprises nationalisées comme la S.N.C.F. voient leur exploitation se solder par un déficit annuel important qui est couvert par l'Etat (en 1962, pour les Charbonnages : 320 millions). Encore faut-il analyser les causes de ce déficit.

Il y a tout d'abord les charges résultant du nombre de retraités qui, du fait de la compression des effectifs, est plus élevé que celui du nombre des actifs. Mais il y a également les conditions d'écoulement du charbon extrait.

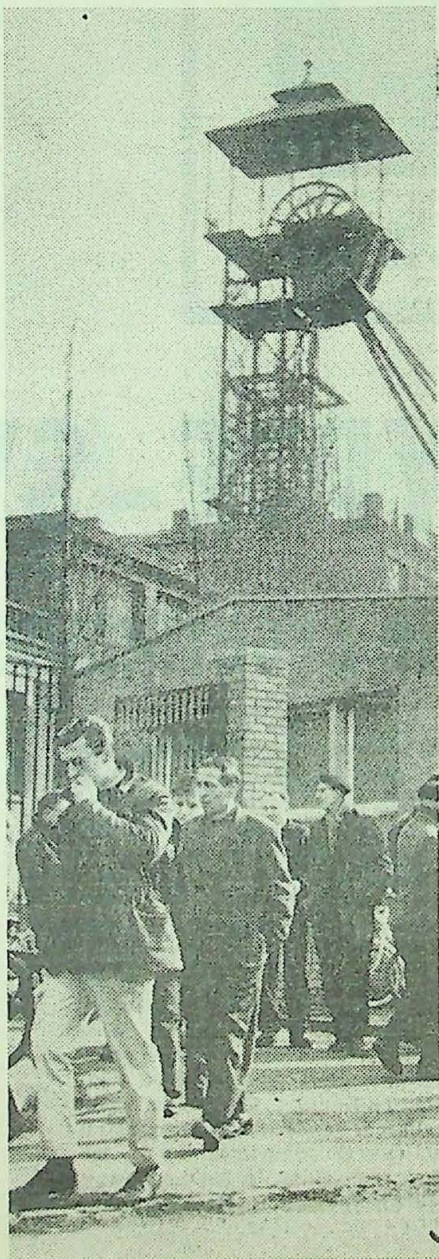
C'est ce que soulignait récemment le secrétaire général de la Fédération des mineurs F.O. qui, tout en critiquant les objectifs du IV<sup>e</sup> Plan, déclarait : « Les prix à la consommation sont lourdement grevés par les circuits de distribution : la tonne livrée aux foyers domestiques coûte trois fois plus cher qu'à la mine. D'autre part, les Charbonnages subventionnent l'industrie par des tarifs anormalement bas, en particulier pour la sidérurgie et la cimenterie. »

C'est poser le problème des circuits de distribution dont la réforme est

toujours à faire. C'est poser le problème des « tarifs préférentiels » imposés aux entreprises nationales et dont il reste à déterminer dans quelle mesure ils profitent à la collectivité ou aux trusts. C'est poser aussi le problème de la vérité des prix de revient dans le secteur nationalisé et de l'autonomie de gestion qui semble une nécessité pour des entreprises comme les Houillères, la S.N.C.F., etc.

### La situation sur le plan européen

A l'occasion de la grève, le M.R.P. a lancé l'idée d'un statut du mineur européen (dont F.O. s'étonne qu'il ne soit pas déjà une réalité). On peut penser qu'il s'agit là d'une idée juste, étant donné l'existence du Marché commun et de la C.E.C.A. Cependant,



(A.D.P.)

### L'avenir des Charbonnages : un problème que la grève a contribué à poser.

n'est-ce pas une fuite pour éviter de prendre position sur des problèmes qui se posent avant tout sur le plan national, alors qu'il n'existe pas de véritable coordination de l'énergie sur le plan européen ?

Le dernier rapport d'activité de la C.E.C.A. met en lumière la forte progression des importations de charbon en provenance des pays tiers (phénomène qui existe aussi pour le minerai de fer, d'où le danger qui pèse sur les mines de Lorraine). Pour des raisons de prix ou de qualité, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne ont contribué, à parts presque égales, à accroître de 23 p. 100 en un an les importations de charbon dans les pays de la C.E.C.A. Ces considérations, ainsi que les progrès de la mécanisation et du rendement, expliquent qu'en 1962, 33.600 mineurs (67 p. 100 du personnel de fond) aient quitté la mine. Les mineurs de

fond de la Communauté, qui étaient plus de 655.000 en 1952, ne sont plus que 470.000. La tendance est nette.

Elle ne résulte pas toutefois d'une politique cohérente de l'énergie dont la Haute Autorité de la C.E.C.A. ne peut que déplorer l'absence, tout en souhaitant « l'instauration d'un ensemble institutionnel et économique permettant une gestion cohérente, notamment du secteur des industries de base dans le cadre de l'intégration économique ».

En attendant, au sein d'une Europe qui demeure capitaliste, on en reste à l'affrontement des nationalismes en matière énergétique, la politique de chaque pays ne laissant pas toutefois d'être influencée par des intérêts internationaux comme ceux du Cartel du Pétrole.

En France, nous ne sommes plus au temps où, pour justifier la poursuite de la guerre d'Algérie, on assurait que le pétrole saharien permettrait d'assurer « l'indépendance énergétique du pays ». Ces arguments des dirigeants S.F.I.O. ou U.N.R. n'ont plus cours. Le pétrole importé du Moyen-Orient revient moins cher. D'autre part, le plan Jeanneney, qui donnait la priorité aux sources d'énergie autres que le charbon national, n'a pas été respecté (sauf dans le Centre-Midi). La production en Lorraine n'a pas fléchi et sa diminution dans le Nord et le Pas-de-Calais ne résulte pas d'un manque de débouchés. Il faut compter avec le charbon et coordonner les approvisionnements. Ainsi que le soulignait le dernier Comité politique national du P.S.U. : « En annonçant l'étude d'un nouveau plan de l'énergie, en demandant un rapport sur les salaires des secteurs public et privé, le gouvernement avoue lui-même l'incapacité et le caractère antisocial de la politique économique qu'il a suivie. »

Cependant, le pouvoir gaulliste entend demeurer actuellement au stade du protectionnisme. Il est vrai qu'il n'est pas le seul. Paradoxalement, la mise en route du Marché commun ne s'accompagne pas d'une politique communautaire en matière d'énergie. C'est ainsi que la Belgique, dont les mines sont souvent peu rentables, n'entend pas être obligée de les fermer.

Quant aux Hollandais, leur charbon — de meilleure qualité — n'est exploité que dans la mesure où cela ne gêne pas les intérêts de la Shell.

Les Italiens, de leur côté, mènent une politique particulariste et habile en achetant à la fois du charbon américain et du pétrole russe.

Les Allemands, principaux producteurs de charbon des Six (150 millions de tonnes), ont réduit d'un tiers, en six ans, le nombre des mineurs de la Ruhr. Le charbon y est de plus en plus menacé par le pétrole — notamment en raison de la construction du pipe-line Marseille-Karlsruhe. Les lobbies pétrolier et charbonnier s'affrontent au Bundestag. Les mines se rationalisent, avec l'aide de l'Etat, mais le vice-chancelier Ehrhard, ce champion du libéralisme, a fait limiter à une durée de six ans la taxe frappant le fuel et destinée à protéger le charbon d'une concurrence excessive du pétrole.

Les experts de la C.E.C.A. avaient d'ailleurs prévu une réduction de l'extraction des Six de 30 p. 100 d'ici à 1970 (soit la diminution de la moitié du nombre des mineurs), avec les baisses de 60 p. 100 dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ces proportions excessives ont été enterrées mais cela ne dispensera pas de procéder à une véritable coordination de l'énergie.

Nous pensons, quant à nous, que les syndicats et les partis de gauche devraient lutter pour une planification de l'énergie sur le plan national et sur le plan européen, afin d'éviter les crises et de favoriser l'expansion économique. Encore faudrait-il qu'il existe dans l'Europe des Six une planification économique d'ensemble permettant de surmonter les contradictions capitalistes. Nous sommes loin de compte.

M. C.

## L'ACTIVITE DU PSU dans le Pas-de-Calais pendant la grève

**L**ES sections minières du P.S.U. ont connu, dans le Pas-de-Calais, un mois d'activité intense. Leurs militants, dont la plupart travaillent dans les mines, se sont dépensés sans compter, tant à l'intérieur de leurs organisations syndicales qu'à l'intérieur du parti.

De nombreux camarades des différentes fédérations, notamment de la région parisienne, leur ont apporté une aide morale et matérielle, donnant ainsi tout son sens au mot solidarité.

C'est ainsi que, les 23 et 24 mars, une délégation du parti, comprenant Heurgon (de la délégation permanente), Lavezi (bureau fédéral de Seine-Banlieue), Atlan et Martinais (de la fédération de Paris) se sont rendus dans le Pas-de-Calais. A la question posée aux militants de ce département : « Que pouvons-nous faire pour vous aider ? », ceux-ci ont répondu : « Nous assurer l'hébergement de cinquante mineurs pour qu'ils puissent venir collecter à Paris. »

Les fédérations de Paris et de Seine-Banlieue ayant donné leur accord, un autobus de mineurs est arrivé rue Henner le mercredi 27, à 10 h. 30. Le collectage, effectué mercredi 27 et jeudi 28 mars, a rapporté la somme de 3.875.170 francs.

A noter que la fédération de Seine-Banlieue parraine la fédération du Pas-de-Calais et que la section de Sceaux parraine celle de Wingles.

### Le communiqué

Nous publions ci-dessous le texte du communiqué publié par la section de Wingles à la fin de la grève :

*Le P.S.U. félicite les organisations syndicales et par là même les travailleurs des mines et leurs familles pour leur magnifique combat et la manière dont il a été mené.*

*Les mineurs ont remporté une première victoire face à la réquisition. Les avantages finalement acquis sont bien supérieurs aux propositions du 15 février 1963, le gouvernement a reculé. Il est contraint de discuter de l'avenir des houillères dans le cadre d'une « table ronde ».*

*Le P.S.U. constate l'incapacité du gouvernement à planifier l'économie du pays en fonction des besoins de la population.*

*Il condamne l'absence de mesures capables d'assurer une politique continue dans les charbonnages.*

*Le P.S.U. souligne que les fédérations syndicales minières ont mieux résisté au pouvoir que les partis politiques, que la bataille des mineurs a été celle de tous les travailleurs puisqu'elle a obligé l'Etat et le patronat à faire des concessions à de nombreuses corporations.*

*Que par contre la solidarité morale et matérielle du peuple entier a été une aide efficace pour les mineurs.*

*Le P.S.U. souhaite : Que l'unité ouvrière réalisée pendant ce combat se continue dans les luttes futures notamment pour la défense de la région ;*

*Que tous les travailleurs s'organisent et rejoignent le syndicat de leur choix. Ce renforcement des syndicats doit permettre de repousser toute contre-offensive du pouvoir.*

*Il souhaite que dans l'avenir une meilleure coordination entre les corporations rende l'action encore plus efficace.*

*Le P.S.U. espère que cette unité, élargie à l'ensemble de la classe ouvrière, nous mène tous à la victoire sur tous les plans : économique, social et politique.*

### BULLETIN D'ADHESION

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Henner, Paris (9<sup>e</sup>)).

# U.R.S.S. : durcissement

mais les Soviétiques ne sont plus faits pour le vieux carcan

La bataille engagée depuis quelques mois par la direction du P.C.U.S. contre les écrivains et les artistes bat toujours son plein. Des prises de positions affligantes, qu'on croyait réservées à Jdanov, ont été exprimées par les plus hautes autorités du pays, Ylytchev et Khrouchtchev, entre autres. Il est bien évident qu'un tel débat sur des questions artistiques n'a pas un rapport direct avec l'esthétique, mais avec des problèmes politiques de fond, et c'est en fonction de ces problèmes politiques qu'il faut essayer de le replacer dans un contexte d'ensemble.

Les premiers signes d'un mécontentement sérieux des milieux dirigeants soviétiques face aux conséquences de la libération dans le domaine de l'expression littéraire et artistique datent de décembre ou de janvier. Certains écrivains, en effet, allaient très loin dans l'analyse et la condamnation du passé ainsi que dans le reflet des théories subordonnant directement l'art à la politique du parti.

A ce sujet, il est intéressant de noter les réactions du critique Ermilov dans les « Izvestia ». Aux Mémoires d'Ehrenbourg, Ermilov reproche assez justement son cynisme à Ehrenbourg à propos de sa « théorie de silence » selon laquelle l'inaction de nombreux communistes devant les crimes de Staline s'explique tout simplement par la peur, mais, ce faisant, il lui oppose une véritable théorie de l'ignorance, ce qui permet d'esquiver le problème des responsabilités et de la nature sociale du stalinisme.

Ermilov critique en outre les appréciations beaucoup trop favorables que porte Ehrenbourg sur les écoles artistiques telles que l'expressionnisme et le surréalisme, parce qu'elles ont trop mis l'accent sur l'autonomie de la création artistique.

## Des problèmes réels

Ces écoles avaient, certes, un contenu ambigu qui pouvait conduire aussi bien à l'engagement révolutionnaire qu'à l'engagement en faveur de la décadence bourgeoise, mais il est bien évident qu'on ne peut nier l'influence politique qu'elles ont eue à une certaine période. Les rejeter en bloc, c'est ignorer volontairement les problèmes réels qu'elles posaient : rejet de la subordination de l'artiste à la division du travail capitaliste et à une conception utilitaire ou purement contemplative de la culture. Comme l'a fait remarquer le socialiste italien Lucio Libertini, les dirigeants soviétiques dans leur volonté de faire des artistes « des ingénieurs des âmes » sont finalement assez proches de l'utilitarisme bourgeois.

## La période stalinienne

Sur ces réactions de peur devant un débordement possible d'une déstalinisation lente et conduite avec précaution par l'équipe khrouchtchévienne sont venues se greffer les préoccupations « alimentaires » d'une série de médiocres qui craignent qu'une littérature soviétique libérée vienne souligner leur médiocrité. Ce sont ces préoccupations qu'on peut retrouver dans certaines attaques d'une incroyable bassesse contre Voznessewiski, Nekrasov et Evtouchenko, alors que Khrouchtchev et Ylytchev sont restés longtemps plus modérés dans le ton.

Pour une bonne part, de telles attaques ont fâcheusement rappelé la période stalinienne avec ses accusations péniblement ordurières, et elles ont suscité des réactions très déplorables, y compris dans les partis communistes étrangers.

## Une nouvelle révision

En fonction de cela, et surtout en fonction de la crise des méthodes autoritaires de gestion de la société soviétique, il nous paraît difficile que le cours actuel dans le domaine artistique (il a aussi son répondant dans une nouvelle centralisation de la vie économique) puisse durer très longtemps. Une politique néo-jolanovienne sans l'emploi des méthodes de coercition propres à la période Staline-Béria ne peut conduire qu'à des mécomptes. Gaçons qu'avant six mois — dans ce domaine comme dans d'autres — les dirigeants soviétiques procéderaient à une nouvelle révision. La société soviétique n'est plus faite pour le vieux carcan.

J.-M. VINCENT.



(Archives Tribune.)

Khrouchtchev : plus modéré dans le ton.

# EGYPTE - SYRIE - IRAK

mais le programme social de l'unité arabe

Le colonel Nasser a conclu la semaine dernière, avec les dirigeants syriens et irakiens, un « accord de principe » pour la constitution d'une nouvelle « République Arabe Unie » qui compterait près de 40 millions d'habitants. Les négociations qui ont repris dimanche au Caire devaient mener ces jours-ci à une définition plus précise de l'Etat fédéral englobant l'Egypte, la Syrie et l'Irak : ● *commandement militaire unique* (au sujet duquel les réserves irakiennes demeurent très marquées) ; ● *diplomatie commune* ; ● *marché commun* (qui devrait être réalisé par étapes rapides) ; ● *action politique unifiée* entre le parti unique nassérien et le B.A.A.S. (parti socialiste de la renaissance arabe) qui contrôle les nouveaux régimes établis en février à Bagdad et à Damas.

## Approuvé par un référendum populaire

On en était, au début de cette semaine, à la rédaction de la Constitution de la nouvelle R.A.U. qui devra être ratifiée dans les trois pays par un référendum populaire et entrerait en application dans un délai qu'on estime au Caire de quatre à six mois.

Si le projet aboutit — ce qui n'est pas encore assuré — le colonel Nasser pourra se vanter d'avoir contraint ses partenaires « baassistes » à une « unité arabe » devant laquelle ils auront été pris — tardivement, il est vrai — de scrupules graves et répétés. A plusieurs reprises, au cours des discussions entrecoupées de ruptures, la propagande du Caire, puissamment répétée dans tout le Moyen-Orient par la radio « La Voix des Arabes », a menacé les dirigeants syriens et irakiens d'en appeler contre eux aux « masses ». Le



Pour Nasser, un immense espoir et une position

président du conseil syrien, M. Salah Bitar, qui dirige la délégation de son pays au Caire, a été nommé pris à partie comme « bourgeois », « capitulaire » et « manœuvrier ». M. Michel Aflak, animateur international et secrétaire général du B.A.A.S. syro-irakien, a été attaqué de la même façon : Nasser refuserait de le voir désormais.

## Ouverture au Yémen et à l'Algérie

La perspective politique de Nasser reste : un monde arabe fédéré autour d'une grande R.A.U. dont il serait le chef à vie. Le Yémen — pacifié par un armistice que

## Politique et

Les problèmes étrangers sont à l'ordre du jour. En U.R.S.S., la bataille engagée depuis quelques mois contre le stalinisme. Au Canada, les libéraux semblent en difficulté et on attend la constitution d'un nouveau gouvernement. Enfin, au Moyen-Orient, l'Egypte a décidé de se réunir en un Etat arabe sous la présidence de Nasser.

Paul Parisot, J.-M. Vincent et J.-C. Gaudin ont écrit sur ces trois aspects de la politique internationale.

# CANADA : Alignement

mais les élections n'ont pas dissipé un certain malaise

DEUX problèmes dominaient cette campagne électorale canadienne. Deux problèmes graves pour l'avenir de ce pays. D'une part, l'alignement sur les positions militaires américaines, c'est-à-dire l'acceptation d'ogives nucléaires U.S. sur le sol national ; d'autre part, les revendications de la minorité française de la province de Québec. Le Canada, en effet, de par sa position géographique, est obligé de se défendre contre les entreprises des militaires et des hommes d'affaires américains.



Le libéral Pearson a joué l'Amérique gagnante.

Dans ce pays florissant en plein développement économique, les capitaux U.S. contrôlent déjà 45 p. 100 des entreprises. La presse canadienne est étouffée par les grands journaux du puissant voisin. Le Parlement a même été obligé de voter une taxe spéciale sur les éditions « canadiennes » des grands magazines U.S., pour empêcher qu'ils ne brisent complètement la presse nationale. La télévision américaine inonde de ses programmes et de sa propagande une grande partie du territoire.

Dans ces conditions, la tâche de l'ancien premier ministre conservateur, M. Diefenbaker, n'était pas facile. Porté au pouvoir en 1957, par des gens qui, justement, s'inquiétaient de cette mainmise yankee sur leur pays, ce terrien nationaliste s'est bien vite trouvé en butte aux attaques ouvertes et souvent perfides de la Maison Blanche.

## Une partie de son territoire

Pour les militaires américains, le Canada a toujours été considéré comme une sorte de « marche du Nord » destinée à les protéger d'une éventuelle attaque russe. Donc, très vite, le Pentagone a décidé de prendre en main la défense de cette partie de « son territoire » et a voulu y entreposer des ogives nucléaires, d'ailleurs plus « publicitaires » que vraiment utiles.

M. Diefenbaker, farouchement hostile à cette politique et préférant ne pas avoir de force de frappe importée, a dû faire face aux formidables attaques américaines et c'est à la suite d'un véritable ultimatum du département d'Etat qu'il fut acculé à la démission. Il est vrai qu'il y fut aidé par une manœuvre de son vieil ennemi politique, le libéral Pearson qui, lui, ayant senti le vent, jouait l'Amérique gagnante.

La bataille électorale se déroula dans le froid et la neige. Diefenbaker, que tout le monde donnait battu, se démenait comme un diable, essayant de rééditer l'exploit de Henry Truman en 1948. Eloquent, mais en anglais seulement, ce qui est un handicap dans ce pays bilingue, il fit porter toute sa campagne sur le nationalisme canadien qui est bien évidemment anti-U.S. M. Pearson, lui, fut plus souple, moins excessif dans ses propos, disant qu'après tout la coopération militaire n'était pas une mauvaise chose ; il tint compte aussi du mécontentement des Canadiens français, les « Canayens », comme ils s'appellent.

## Une minorité brimée

La minorité française, en effet, s'estime brimée par les Anglais et c'est un fait que cette minorité n'a pas tous les droits auxquels elle peut prétendre.

Les libéraux promirent de revoir le statut des Québécois, allant même jusqu'à leur faire miroiter une sorte d'autonomie interne et cette décision pesa très lourd le jour du scrutin. M. Diefenbaker était battu, les conservateurs, sans être écrasés, perdant tout de même vingt sièges. Les libéraux en gagnèrent vingt-huit, dont douze dans le Québec ; les deux autres petits partis, le « Crédit social », sorte de poujadisme des « Canayens », s'écroulaient, et le parti démocrate, d'inspiration socialiste, se maintenant à grand-peine.

M. Pearson est donc le futur Premier ministre, mais sa victoire n'est pas nette ; il ne pourra gouverner qu'avec l'appui du « Crédit social », le fossé entre conservateurs et libéraux étant devenu trop profond pour permettre une entente.

On dit que la Maison Blanche est soulagée, mais le Parlement canadien n'a pas encore adopté le projet de stockage des ogives, et même avec une majorité plus « américaine » la discussion risque d'être difficile.

Le problème des capitaux américains est toujours posé et les libéraux ne doivent pas oublier qu'ils ne doivent leur victoire qu'aux voix des Canadiens français, qui ont avant tout voté anti-Anglais. Il n'est pas sûr qu'ils voteront toujours aussi facilement « pro-Américains ».

Roger Bourrier.

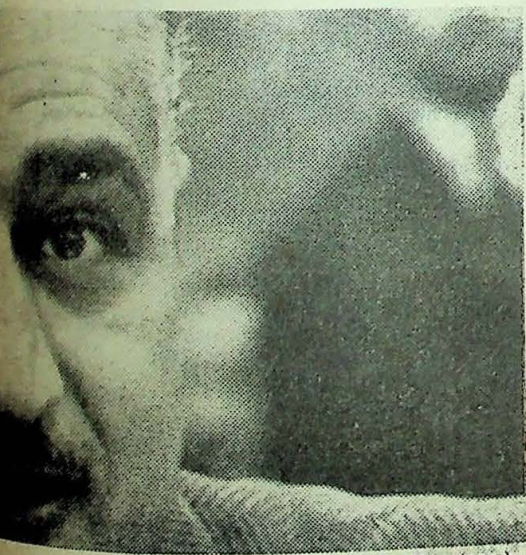
angère

revenus, ces derniers  
la bataille est enga-  
écrivains et les artistes.  
la majorité absolue  
gouvernement Pearson.  
la Syrie et l'Iran ont  
éral dont Nasser serait

oger Bourrier font ici  
olitique internationale.

## nouvel État fédéral

ne demeure plus symbolique que réel



(Keystone)

25 millions d'habitants  
stratégique.

M. Ralph Bunche, secrétaire adjoint (américain) des Nations Unies, a imposé aux forces royalistes yéménites et à l'Arabie saoudite — est désigné pour entrer dans la R.A.U. L'Algérie a été pressentie, Nasser, disposant d'un bloc arabe où personne ne serait plus en mesure de lui résister et maître du pétrole du Moyen-Orient, sera en mesure de discuter d'égal à égal avec les plus grandes puissances.

Les Etats-Unis favorisent ces visées égyptiennes à l'hégémonie. Par peur du communisme et parce qu'ils voient en Nasser le seul homme capable de stabiliser le monde arabe. La seule caution qu'ils lui auraient demandée est une renonciation (verbale et secrète) à reviser par la force le partage de la Palestine.

Mais en même temps, la diplomatie américaine mise manifestement sur le B.A.A.S. pour modérer Nasser et limiter ses possibilités d'action dans l'avenir.

## L'influence de la diplomatie américaine

Ainsi, le jeu actuel au Moyen-Orient n'a pas seulement les deux promoteurs visibles. Nasser représente toujours un immense capital (grâce aux 25 millions d'habitants et à la situation stratégique de l'Egypte, mais aussi un capital d'espoir et de foi : pour les masses misérables du monde arabe, Nasser c'est l'unité nationale, la force, le « socialisme arabe »). Le B.A.A.S., c'est une organisation structurée, appuyée sur l'armée irakienne, sur la petite bourgeoisie et la jeunesse en Syrie et en Irak. Mais il y a aussi la diplomatie américaine qui s'efforce de contrôler à coups de dollars le développement économique du Moyen-Orient et l'organisation du nationalisme arabe. Il y a enfin le communisme, dont les partisans en Egypte se sont vus récemment conseiller par Moscou le ralliement au nassérisme et la prise de responsabilités à tous les échelons de son mouvement.

Cependant, aucune de ces forces réelles en présence n'est en mesure de faire progresser le monde arabe dans une stabilité durable. Car, si les régimes féodaux sur lesquels l'Angleterre avait assis son influence au Moyen-Orient s'effondrent, les masses arabes restent dans l'ensemble en dehors du jeu. Ni le B.A.A.S. ni Nasser visent à organiser l'initiative démocratique des masses. Le programme social de l'unité arabe demeure plus symbolique que réel.

Paul Parisot.

# Les CNE et CNJ se prononcent pour la fusion de deux organisations au sein du Mouvement de la jeunesse socialiste unifiée

## ● Conférence nationale des Etudiants Socialistes Unifiés

La Conférence nationale des Etudiants Socialistes unifiés s'est tenue à Paris les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril. Elle rassemblait une centaine de délégués des sections de Paris et de Province. Le premier point à l'ordre du jour était la discussion et le vote du rapport moral du bureau sortant :

Pour : 237 ; contre : 29 ; abstentions : 129 ; refus de vote : 213 ; et du rapport financier.

### Le texte d'orientation

Puis le débat s'orienta vers la discussion d'un texte d'orientation (texte de Nice), seul texte d'ensemble proposé à la C.N.E. Ce texte débute par une analyse détaillée de la situation de la jeunesse dans la société : selon cette analyse, les jeunes (ceux qui ne sont pas encore intégrés au processus de production ou qui ne le sont que superficiellement) sont soumis à une pression particulière de la part de la bourgeoisie « pour les conditionner et leur faire accepter l'ordre bourgeois » (nature et rôle de la famille, de l'enseignement, de l'armée). De ce fait, les jeunes subissent une suraliénation au moment de leur intégration dans la société (discrimination dans l'emploi, manque de logements ressentit tout particulièrement par la jeunesse). D'où logiquement la nécessité d'une lutte commune de tous les jeunes et de la prise en main de leurs problèmes. Aussi le texte de Nice propose-t-il la fusion des E.S.U. et des J.S.U. dans un mouvement unique de la jeunesse, ainsi que l'autonomie de ce mouvement par rapport au P.S.U. Au cours du débat les camarades favorables au texte expliquèrent ce qu'il fallait entendre par autonomie : il ne s'agit pas de créer un « parti de jeunes », mais un mouvement s'appuyant sur les bases programmatiques du P.S.U., ayant la charge d'explicitier la politique du parti en milieu jeune.

L'analyse faite par le texte fut acceptée par la majorité de la conférence, le texte devant être complété ultérieurement en vue d'aboutir à l'établissement d'un programme d'action du mouvement.

### Les structures

La « Commission jeunes » présenta et fit adopter un texte sur les structures du futur mouvement unique regroupant les jeunes du P.S.U. comme les jeunes non-membres du parti ; les nouvelles structures prévoient une période transitoire conduisant à l'unification des deux mouvements. Il est prévu que la fusion pourra se faire dès les prochaines conférences J.S.U. et E.S.U. à la fin de l'année.

### Rapports avec l'U.E.C.

La conférence aborda ensuite le problème de nos rapports avec l'U.E.C. et adopta à l'unanimité un texte analysant le conflit U.E.C.-P.C.F. et ses conséquences possibles, faisant le point de nos désaccords idéologiques avec les étudiants communistes et proposant un certain nombre d'actions unitaires entre les E.S.U. et l'U.E.C.

### La démocratie syndicale

Mais l'attitude des E.S.U. envers l'U.N.E.F. et celle de nos camarades militants dans le syndicalisme étudiant suscita des opinions divergentes qui se retrouvèrent dans deux textes opposés à propos de la démocratie syndicale. La majorité (favorable par ailleurs au texte de Nice) réclamant

le droit de tendance à l'U.N.E.F. lorsque des divergences se font jour et la représentation proportionnelle sur la base de texte prenant position sur ces divergences. La majorité précisa qu'il n'était pas question de susciter des tendances artificielles, ni de créer des tendances P.S.U., mais d'affirmer que la démocratie syndicale sans droit de tendance n'est qu'un jeu de mots.

La minorité au contraire affirmait qu'il ne saurait y avoir de tendances à l'U.N.E.F. sans affaiblir le syndicat, que les militants du P.S.U. doivent faire un travail « d'explicitation et de formation » à la « base ». Ce sera sur la base de ces options contradictoires que seront élus en fin de conférence les membres du Comité national.

### Motions unanimes

La conférence adopta ensuite une motion sur la discipline syndicale ayant pour but de coordonner l'action des militants E.S.U. à l'U.N.E.F. et d'éviter à l'avenir que les E.S.U. puissent adopter des attitudes divergentes au sein des assemblées syndicales.

En fin de conférence, un certain nombre de motions importantes furent votées à l'unanimité :

— motion de solidarité aux mineurs en grève ;

— motion de solidarité aux peuples de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion menant la lutte de libération nationale contre l'impérialisme français ;

— motion réclamant la réhabilitation des anticolonialistes français.

## ● Conférence nationale des Jeunesses socialistes unifiées

C'EST par un rapide rapport moral du bureau sortant, suivi des rapports d'activités de chaque cercle ou fédération, qu'a commencé, samedi 30 mars, la Conférence nationale des Jeunesses socialistes unifiées. Ces différents rapports permirent de faire le point de l'implantation et de l'action du mouvement. Où en est-on ?

### La situation des J.S.U.

Il a fallu constater que, du fait de sa désorganisation à l'échelon national (pas de C.N. depuis vingt-quatre mois) et, il faut le dire, de l'indifférence du Parti, le mouvement n'a pas connu le développement rapide que l'on escomptait, malgré une progression notable sur Paris et l'édition d'un mensuel national largement diffusé. Cependant, il semble que là où le mouvement est implanté, l'action des cercles a été payante et les J.S.U. sont apparus à la pointe de toutes les actions de la gauche. Par conséquent, de grandes possibilités existent qu'un minimum d'efforts devrait permettre de concrétiser par l'implantation du mouvement dans toutes les fédérations ; le travail pilote accompli ces deux derniers mois (implantation sur les entreprises) montre le chemin. La Conférence a été unanime, en conclusion de cet échange d'expériences, à regretter que le Parti ne se soit pas davantage préoccupé d'aider le mouvement de jeunesse et à souhaiter qu'il le fasse à l'avenir.

### Un mouvement unique de la jeunesse

Le débat nous amenait au deuxième point à l'ordre du jour, à savoir la définition des structures du mouvement jeune. Il est apparu, en effet, que si les deux organisations étaient rassemblées en un seul mouvement, si en particulier les étudiants se préoccupaient de l'implantation en milieu jeunes travail-

leurs, cela serait pour le plus grand bien à la fois des jeunes et des étudiants : une seule organisation plus puissante connaîtrait un plus grand retentissement et se développerait plus rapidement.

Pour cette raison et d'autres encore qui furent avancées au cours de la discussion, la conférence s'est prononcée en faveur de la fusion des jeunes et des étudiants au sein d'une seule organisation unifiée. Une commission fut chargée d'approfondir la question des structures de ce mouvement, commission qui travailla en commun avec une commission étudiante parallèle, puisque, dans le même temps, la Conférence étudiante s'était elle aussi prononcée pour la fusion. Par ailleurs, deux commissions se penchèrent sur les questions de la presse (Jeunesse Action) et de la formation.

### Les textes votés

Le dimanche matin, après les rapports des commissions, la C.N. devait adopter :

1. Le texte d'orientation présenté par les camarades de Nice qui, après une critique de l'action du Parti et du mouvement, une analyse de la jeunesse et des perspectives révolutionnaires se prononçait en faveur d'un mouvement uni et autonome de la jeunesse et avançait les grandes lignes d'un programme.

2. Le texte « structures », présenté par les camarades de Paris en complément du texte de Nice, qui définissait dans le détail les structures du mouvement unifié, texte qui avait été complété par la commission commune E.S.U.-J.S.U.

3. Les rapports de la commission « presse » préconisant le développement de « Jeunesse Action » en un grand mensuel du mouvement uni et de la commission « formation » dressant le plan de travail pour l'année à venir.

### Election du bureau

La conférence procédait enfin à l'élection de la direction du mouvement. Un bureau national de sept membres fut élu, qui sera responsable devant un comité national comprenant, en outre, les représentants de chaque région, élus lors d'assemblées générales de région.

Après avoir adopté par acclamations une motion de solidarité aux mineurs en grève et une autre réclamant la décolonisation des Antilles-Guyane, la Conférence nationale se séparait non sans avoir fixé à la Noël la date de la prochaine C.N., où sera entérinée définitivement la naissance du Mouvement de la Jeunesse socialiste unifiée.

## ● Texte « Structures »

« Le Mouvement de la Jeunesse Socialiste Unifiée rassemble tous les jeunes animés par l'idéal socialiste, appartenant aux divers courants idéologiques du socialisme mais unis dans l'esprit de « la Charte d'unification » et de l'orientation de « Front socialiste » adoptés au Congrès de Clichy du P.S.U. (...) »

« Il comprend les jeunes membres du P.S.U. et les jeunes qui ne peuvent pour des raisons d'âge ou ne désirent pas encore adhérer au P.S.U. (...) »

« Le mouvement a une pleine autonomie de gestion et d'action. C'est lui seul qui élit ses organismes de direction à tous les échelons. »

« Le mouvement, dans ses conférences nationales, décide de la politique jeune qui est l'application du programme du parti. (...) »

« Il a la responsabilité de la direction et de l'orientation de l'activité des jeunes militants au sein de la jeunesse et de ses organisations. (...) »

C.N.J.-C.N.E.

## ● Texte de la commission U.E.C.

« (...) Le programme voté par le Congrès de l'U.E.C. comporte un certain nombre de points qui sortent du dogmatisme habituel du P.C.F., tout en ne remettant pas en cause l'orientation politique fondamentale du P.C.F., c'est-à-dire :

— une adaptation dans le sens d'un assouplissement de la formulation des thèses-clés du P.C.U.S. ;

— la notion de coexistence pacifique en tant que substitution d'une stratégie diplomatique, de bloc à bloc, de gouvernement à gouvernement, à une stratégie de coordination des forces révolutionnaires dans le monde ;

— rôle privilégié donné aux Etats socialistes et à leurs partis et à la primauté idéologique de ces partis ;

— théorie du passage au socialisme par étapes successives et de l'alliance avec la petite bourgeoisie sur des bases programmatiques qui ne sont pas celles de la classe ouvrière. (...) »

« La volonté de libéralisation de l'U.E.C. permet d'ouvrir un débat et de développer une ligne politique qui aura pour conséquence de faciliter objectivement une prise de conscience révolutionnaire à l'intérieur de l'U.E.C. »

« Le problème que nous devons mettre à l'ordre du jour dans la confrontation idéologique avec l'U.E.C. est en priorité la critique de la notion de coexistence pacifique. Il est essentiel que soit également mis à l'ordre du jour le problème du polycentrisme et de l'évolution du capitalisme dans les pays occidentaux : si cela n'était pas fait, le débat sur la coexistence pacifique en serait considérablement restreint. (...) »

C.N.E.

## ● Comité national E.S.U.

Membres. — Liste majoritaire : Bass (Aix), Castan (Marseille), Degremont (Rouen), Dhavernas (Sorbonne), Froment (Droit), Glasser (Sorbonne), Le Goff (Rennes), Peyron (Nantes), Roberston (Caen), Serfati (Droit), Triaud (Sorbonne).

Liste minoritaire : Caussier (Toulouse), Coustou (Bordeaux), Fortier (Lille), Bezine (Dijon), Vessilet (Sciences), Thiéblot (Clermont-Ferrand), Tirimani (Sciences po), Longeot (Jourdan).

Suppléants : Ducandas (Caen), Guillemot (Sorbonne), Marx (Rouen), Masure (Antony), Mattéi (Sorbonne), Slupck (Droit), Kergoat (Sorbonne), Jacques (Montpellier), Peskine (Sciences), Brachet (Droit).

## ● Bureau national des E.S.U.

Bass (secrétaire national), Triaud (secrétaire national adjoint), Degremont (responsable formation), Dhavernas (responsable relations région parisienne), Froment (responsable syndical), Glasser (secrétariat administratif, trésorerie), Serfati (responsable presse-propagande).

## ● Bureau national J.S.U.

Garabua (secrétaire national), Chauat (secrétaire national adjoint, formation), Gineste (responsable presse), Chatton (relations internationales), Le Baube (propagande), Bleibreu (relations avec la région parisienne), Machon (propagande, relations avec la province).



L'U. N. E. F.  
au tournant  
de l'avenir

# ACTION UNIE DES TRAVAILLEURS POUR LA REFORME DE L'UNIVERSITE

(De notre envoyé spécial Frédéric Desnaut)

Le cinquante-deuxième congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France a pris fin. Faisant suite à un congrès difficile à la Mutuelle, on pouvait s'attendre au pire. Or, après un départ difficile, les commissions se sont mises au travail et ce qui en est ressorti est assez encourageant.

Si certains points n'ont pu être abordés, ce fut à cause du travail d'approfondissement dont ont bénéficié d'autres.

Si différents membres du bureau n'appartiennent pas à la majorité, ils ont accepté de jouer le jeu et de travailler en commun.

Et cela est positif. Que de jeunes surmontent leurs divisions et se mettent d'accord pour travailler, voilà qui devrait servir de leçon.

Frédéric Desnaut a suivi pour Tribune ce congrès. Il en tire les leçons.

Le ciel maussade de ce début d'avril a sans doute favorisé le travail des responsables étudiants réunis à Dijon pour l'U.N.E.F. et à La Baule pour la F.N.E.F. Cette opposition géographique était-elle symbolique d'une opposition dans les conceptions du syndicalisme ? Certes, mais ce fut aussi le symbole d'une opposition dans les déroulements de ces deux congrès.

Alors que l'U.N.E.F. terminait son congrès par l'élection d'un bureau dont le président était Michel Mousel, la F.N.E.F. clôturait le sien par une scission de fait entre la tendance dure et celle « syndicale », dont le leader, M. Molyns-Ysal, avait été éliminé lors d'une récente assemblée générale.

Cette scission est d'ailleurs symptomatique d'un mouvement créé de toutes pièces, et qui plus est, de pièces disparates, les unes venant de l'extrême droite politique, les autres étant des nostalgiques du corporatisme apolitique.

Qu'un certain nombre d'associations générales d'étudiants aient déjà choisi le retour à l'U.N.E.F. est, à cet égard, significatif, et il ne fait guère de doute que ce mouvement risque de se poursuivre, favorisé par le durcissement de la F.N.E.F. et la victoire de la tendance que l'on a qualifiée de « gestionnaire » au congrès de l'U.N.E.F.

Le 52<sup>e</sup> congrès de l'U.N.E.F. a été marqué par l'apparition de nouvelles distinctions parmi les étudiants. Le fait est apparu lors du vote du rapport moral de Jean-Claude Roure ; la faible majorité, la plus faible depuis l'accession de l'ancienne minorité à la direction du mouvement, était le signe d'une opposition à la ligne de l'ancien bureau, mais signifiait plus une condamnation du manque de perspectives à long terme qu'une opposition radicale.

Cette opposition a eu la tentation de se transformer en tendance et celle-ci a été qualifiée tour à tour de « révolutionnaire », de « revendicative », d'« infra » ; en fait elle représentait un groupe de psycho-sociologues autour desquels s'étaient déjà fait le congrès de la Mutuelle nationale des Etudiants de France.

Leur volonté de structurer « le milieu » était d'ailleurs qualifiée par certains de volonté de « manipuler ».

On peut résumer ainsi les thèses de l'opposition sur le plan de l'action revendicative : « Les actions les plus valables sont celles qui ne consolident pas le système mais au contraire tendent à mettre en évidence ses insuffisances et l'extrême complexité de son fonctionnement, créant ainsi un déséquilibre qui remet en question l'existence même de ce système. »

En fait, il s'agissait de poser le changement des structures de l'Etat comme préalable à toutes les actions revendicatives.

## L'étudiant producteur ou non

Mais ces différentes conceptions trouvaient leur prolongement dans l'analyse de la situation de l'étudiant.

La commission universitaire qui travaillait sur un rapport sur « L'Enseignement supérieur » présenté par

### La hargne de « La Nation »

Encore une fois, *La Nation* se signale par sa « hargne, sa rage et sa grogne ».

Après les congrès étudiants, la F.N.E.F., son enfant, ayant fait la preuve de son impuissance, *La Nation* - U.N.R. - U.D.T. part en guerre contre l'U.N.E.F.

Dans une série d'articles, Michel Eyraud, à partir du postulat que 20 p. 100 seulement des étudiants sont syndiqués, essaie de démontrer que, vu la « coalition croissante de l'U.N.E.F., aucune collaboration n'est possible avec la V<sup>e</sup> République ».

Cela nous le savions déjà. Mais il s'agit de dégager les véritables responsabilités.

Qui a refusé systématiquement toutes les relations avec les étudiants ? Qui a fait arrêter ses dirigeants ?

N'est-ce pas ceux-là même qui, aujourd'hui, posent cette question insidieuse ? Ne serait-il pas possible de remettre en question les tâches de gestion de l'U.N.E.F. ?

Attention ! vous ne briserez pas plus le syndicalisme étudiant que vous n'avez brisé le syndicalisme ouvrier.

Michel Mousel fut au centre des discussions sur ce sujet.

L'opposition avait rédigé un texte qui disait :

« L'étudiant n'est pas, dans sa situation actuelle, un travailleur au sens plein du terme ; son travail, essentiellement théorique, est considéré comme un investissement et une formation sans immédiate rentabilité, à l'exclusion de toute participation active à sa formation intégrale et aux circuits de production. De ce fait, il n'est pas salariable. »

A cette conception de l'étudiant non encore intégré au monde du travail et donc improductif s'opposait la

conception de la majorité qui considère l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel qui se définit par le « travail universitaire qui comme tout travail implique une utilité sociale, s'intègre aux circuits de production. Mais l'université actuelle repose sur une mauvaise organisation et une fausse utilisation du travail intellectuel. De ce fait l'étudiant n'est pas actuellement salarié ».

Après de longs débats, il fut décidé de s'appuyer sur les travaux de la commission pour établir une réflexion à la base. De cette façon, l'université de demain sera le thème d'une année de travail pour l'U.N.E.F. Et nul doute que la présence à la tête de l'union de celui qui avait rédigé le texte de base est une assurance que le travail de réflexion sera mené à bien.

## Volonté d'action intersyndicale

Le nouveau bureau qui sans être un bureau d'union n'en a pas moins intégré certains membres de la tendance dure, se trouve donc particulièrement bien armé pour poursuivre la lutte pour la démocratisation de l'enseignement et tout ce qui s'y rattache : locaux, allocation d'études et de logement.

L'appel lancé par Jean-Claude Roure lors de la séance solennelle « pour une action unie des travailleurs pour la rénovation de l'Université » trouva de nombreux échos pendant le congrès et les modalités d'actions intersyndicales furent souvent évoquées et étudiées.

A l'issue de ce 52<sup>e</sup> congrès, l'U.N.E.F. semble avoir réussi à se dégager de toutes les entraves provoquées par la guerre d'Algérie et si le congrès de Reims fut celui des « couloirs », celui de Dijon fut celui des commissions.

L'élimination de la fraction apolitique, dont on pouvait craindre le retour, est un fait acquis mais par son intégration plus que par rupture.

La tendance « dure » a dû céder sur la plupart des points, son analyse ne résistant pas aux critiques, se révélant trop théorique, coupée de réalités.

Cependant, là non plus, il n'y a pas eu rupture, mais discussion et participation. Le bureau Mousel n'apparaît donc pas comme un bureau de compromis mais comme un bureau solide, élu sur des positions fermes, disposant de grandes possibilités de travail, il appartient donc maintenant aux militants de ne pas le laisser travailler seul.

## 2 splendides volumes de VICTOR HUGO

### ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES

à des conditions exceptionnelles

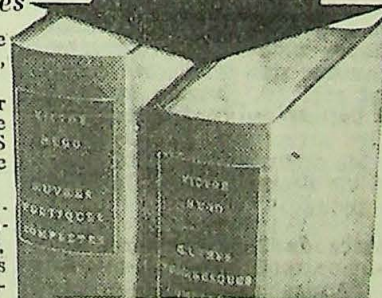
L'Œuvre de Victor Hugo domine toute l'histoire littéraire, et par son rayonnement, l'Histoire tout court.

Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à réunir en un seul magnifique volume les ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES de Victor Hugo, dispersées dans plus de vingt recueils, la plupart introuvables.

Le triomphe, à la Foire du livre de Francfort, de ce chef d'œuvre de l'édition européenne a déterminé l'éditeur à publier, également en un seul volume, tous les romans de Victor Hugo : LES MISÉRABLES, NOTRE DAME DE PARIS, QUATRE VINGT TREIZE, etc..., complétés par certains textes inconnus.

Chaque volume relié pleine toile 21x27, 1600 à 1800 p. sur beau papier, tranche supérieure dorée, illustré de documents d'époque ou de dessins de Victor Hugo, est en vente séparément à notre Service Littéraire « Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle - Paris 7<sup>e</sup> ».

Hâtez-vous de profiter de cette offre car le tirage des ŒUVRES POÉTIQUES est en voie d'épuisement, et le prix des ŒUVRES ROMANESQUES est susceptible d'être prochainement révisé.



#### L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE

Magnifique volume (COMBAT)... la dernière merveille (L'EXPRESS)... inépuisable recueil (FIGARO)... l'événement littéraire de l'année (ARTS)... un admirable livre qui fait honneur à l'édition française (L'INFORMATION)... la Grande Encyclopédie du lyrisme français (LIBÉRATION)... une extraordinaire édition (JOURS DE FRANCE)...

Voici enfin réédités dans une magnifique édition illustrée  
tous les chefs-d'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN

14 vol. reliés 24 par mois

GRATUITEMENT

Vous m'adresser et sans engagement de ma part votre brochure illustrée de 16 pages sur les chefs-d'œuvre d'Erckmann Chatrian

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... T.S. 3

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 30, rue de Grenelle 7<sup>e</sup>

CONDITIONS DE FAVEUR (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

1<sup>o</sup> Chaque volume (vendu séparément) : 13 f 50 par mois (10 versements) 42 f par mois (3 versements) 120 f comptant.

2<sup>o</sup> les 2 volumes commandés ensemble : 26 f par mois (10 versements) 80 f par mois (3 versements) 228 f comptant.

Livraison immédiate à domicile. Transport, emballages gratuits. Faculté de retour.

BON : à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris 7<sup>e</sup>.

Veillez m'adresser  les 2 volumes de Victor Hugo  1 seul volume : Les Œuvres

en 3 mensualités  en 10 mensualités.

Je choisis de régler  comptant

Veillez trouver ci-inclus le montant  de ma commande,  de la première mensualité soit ..... frs en un  chèque  chèque postal joint :

(Librairie Pilote - C.C.P. 13.905-31)  mandat  Veillez m'adresser votre envoi contre remboursement  de la totalité de ma commande  de la 1<sup>re</sup> mensualité.

Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer dans les 48 heures le colis dans son emballage d'origine et qu'en ce cas, je serai immédiatement et intégralement remboursé.

Nom ..... Profession .....

Adresse ..... Signature .....

n° du C.C.P. ou bancaire .....

T.S. 4

Notre page  
**JEUNESSE**

**N**OUS inaugurons cette semaine une nouvelle rubrique qui, sur la base d'une périodicité bi-mensuelle (une page tous les quinze jours) doit évoquer les différents aspects des problèmes plus spécifiquement « jeunes ».

Nous souhaiterions rapidement permettre ici la connaissance d'expériences, d'initiatives, d'actions concernant ce sujet. Expériences d'organisation des loisirs faites dans ou en dehors des mouvements, initiatives culturelles, actions syndicales, politiques, etc. Nos camarades de province ont la parole.

De notre côté nous nous efforcerons d'apporter le maximum d'informations plus générales et déjà concernant les rapports des organisations de jeunesse et culturelles avec l'Etat.

Par expérience nous savons qu'une telle information (qui n'existe ni dans les journaux quotidiens, ni dans les hebdomadaires, ni trop souvent dans la presse des mouvements), ne va pas sans difficultés. Nous nous efforcerons néanmoins d'être les plus complets.

**Les instituts nationaux de promotion rurale**

**L**A doctrine d'action élaborée par M. P. Harvois fixe aux Instituts nationaux de promotion rurale comme objectif « d'agir dans les milieux moins évolués où le morcellement de la propriété et la pauvreté des sols n'ont plus permis l'évolution économique et sociale que la satisfaction des besoins culturels élémentaires ». Ils se situent en Bretagne, Bourgogne, dans le Limousin, en région alpine, en région méditerranéenne. Ils regrouperont « des jeunes leaders du monde rural venus chercher les moyens d'observer les faits, d'analyser les problèmes, de s'exprimer et de trouver les solutions, en un mot : des méthodes de pensée et d'action ». Mais pas seulement eux : également des cadres des organismes mutualistes, coopératistes, syndicalistes et professionnels, des jeunes scolaires « qui, au cours de vacances de plein air, viendront affronter les problèmes du monde rural ». L'Institut servira de lieu d'accueil, de rencontre, de congrès. L'un d'entre eux (celui de Dijon) prendra le caractère d'institut pilote et fonctionnera parallèlement à l'Ecole nationale d'application des sciences agronomiques. Seront ainsi formés : les professeurs d'animation culturelle, les animateurs socio-culturels. Méthodes pédagogiques modernes, programmes centrés autour des problèmes économiques et sociaux, civiques et culturels par l'étude de l'entreprise agricole et les structures, le marché et les prix, les organisations professionnelles, la vie économique de la France et du monde.

On notera dans ce projet, comme dans d'autres, qu'il dessaisit, une fois de plus, l'Education nationale d'une de ses attributions.

Claude Stéphan.

**“REVUES” : COUP D'ŒIL RAPIDE**

« Pas à pas » (revue mensuelle de la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture), numéro 131-132, publie des documents se rapportant au concours de Valence pour un projet de Maison de Jeunes, une étude sur l'Italie du Sud, etc. En guise d'éditorial un extrait d'un bulletin local consacré à « L'animateur dans la société moderne » qui doit faire « comprendre, mieux que nous ne saurions le faire sans doute, la beauté et l'attachement de ce métier ».

Le projet de Fonds de Coopération réglementant précisément le métier d'animateur (1) n'est toutefois pas publié. « Vers l'Education Nouvelle » (mensuel des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), nu-

**23 AVRIL : RENTRÉE DU HAUT COMITÉ DE LA JEUNESSE**

**L**A dernière assemblée générale des représentants d'associations générales d'étudiants ayant mandaté le bureau pour qu'il prenne toutes décisions jugées par lui nécessaires, l'U.N.E.F. décidait, après consultation du GEROJEP (1), le retour au Haut Comité de la Jeunesse. Le 23 avril, à 15 heures 30, près d'un an après sa dernière réunion, en présence (prévue) de M. Pompidou, le Haut Comité se réunira. Son programme prévoit un rapport d'activités (vraisemblablement : des différentes commissions, donc, inévitablement, du Fonds de Coopération), un exposé du ministre de l'Agriculture (sur un projet dont nous parlons plus loin), un exposé sur les rapports franco-allemands (échanges de jeunes après les visites Adenauer-de Gaulle), un exposé sur les congés cadre-Jeunesse (qui peut organiser les stages), un exposé-bilan sur COGEDEP, un autre sur CO-TRAVAU.

**DEUX PROJETS...**

Plus près, le 19 avril au matin, la commission spécialisée « animation-équipement » se réunira en séance plénière. Ses deux sous-commissions et ses groupes de travail ont eu à débattre notamment de deux projets : Fonds de Coopération (dont nous avons déjà parlé), Centre d'Education Populaire. La réunion du 19 avril fixera le détail des textes.

**Fonds de Coopération :** certaines modifications de détail ont été apportées par l'auteur (nous en publions des extraits). De toutes manières, M. Herzog a exposé sa volonté de voir le projet adopté. L'impossibilité d'obtenir une augmentation de ses crédits à l'Education Nationale et la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement parlent à ses yeux de manière décisive en faveur du Fonds de Coopération.

**Centre d'Education Populaire :** M. Brichet, sous-directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire, souhaite absolument voir son projet inscrit au budget 64.

Une commission d'inspecteurs de la J. et des S. nommée par lui étudie un projet de Centre d'Education Populaire destiné à former les cadres de la J. et des S., les inspecteurs de la J. et des S., voire dans un temps plus ou moins éloigné (par un tronc commun), les cadres supérieurs des institutions de jeunes. La question du statut (établissement public ou association loi 1901) est à l'étude.

Partant d'une constatation, l'« anarchie » de la formation des cadres d'éducation populaire, le projet suggère une formation générale. Certains participants ont suggéré un rattachement à l'Université, mais avec un conseil d'administration « ouvert ». Recrutement large dit « de promotion sociale ». Il s'agirait alors d'un institut ayant deux buts : de formation, de recherche. Il verrait l'éducation populaire, l'aménagement du territoire, et pourrait par exemple envisager la préparation d'inspecteurs de la J. et des S.

**ET DES DIVERGENCES**

Les auteurs des différents projets insistent tous sur le même point : il n'y aura pas d'obligation pour les mouvements, groupements, de choisir leurs cadres à partir des différents centres. Dès lors apparaît une contradiction : il s'agit d'éliminer l'anarchie, c'est-à-dire la multiplicité des initiatives de formation qui, paraît-il, se doublent souvent. Pour que les nouveaux centres soient efficaces, il faut qu'ils soient essentiels, voire seuls. Faute de quoi ils ajouteront à l'anarchie.

Ailleurs, les reproches tournent autour des mêmes points :

**Pour le Fonds de Coopération :** l'impossibilité de trouver un « tronc commun », d'autant que la nature de participation est différente suivant le type d'organisation, c'est-à-dire en définitive, que la formation des cadres varie suivant une orientation.

**Pour le C.E.P.-Institut :** le « doublon » avec la formation générale déjà dispensée dans le cadre traditionnel de l'Université et pour le cas d'une formation particularisée, l'adaptation de cette formation aux exigences précises aux différents types de groupement.

Pour ce qui concerne le Centre d'Education Populaire proprement dit, le fait même qu'il apparaisse clairement comme émanation de l'administration de la J. et des S. simplifie au moins le problème.

**L'ASPECT POLITIQUE**

Certains de ces projets déjà amorcés voici une dizaine d'années auraient, en d'autres conjonctures, rassemblé plus d'adhésions que de réserves, voire d'oppositions. La réticence qui s'exprime aujourd'hui tient, on s'en doute, à l'arrière-plan politique. De toutes manières, on sait déjà que M. Herzog, opposition ou non, imposera son point de vue.

**En Bref... En Bref... En Bref...**

- **RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES.** — 5 milliards d'anciens francs (la moitié versée par la France, l'autre moitié par l'Allemagne de l'Ouest), doit constituer le Fonds d'un organisme de cogestion destiné à financer les voyages de jeunes. L'annonce de ce projet para-étatique a suscité l'hostilité, outre-Rhin, des organisations de jeunesse. En France, au cours d'un repas amical, M. Herzog discute avec quelques représentants d'organisations les possibilités d'imposer son nouvel enfant.
- **REUNIFICATION AJISTE.** — Il est question d'une rencontre entre des responsables de la Fédération Unie des Auberges de la Jeunesse et de la Ligue (scissionniste) pour discuter avant la réunion du Haut Comité les modalités d'une réunification. Sur quelles bases, c'est naturellement la question qu'on peut se poser.
- **LE PROJET DE FONDS DE COOPERATION EST PRATIQUEMENT ACCEPTE.** — On sait en effet qu'un inspecteur de la Jeunesse et des Sports a été déjà désigné au Haut Commissariat pour en assurer le fonctionnement. Avant même d'ailleurs d'être adopté en commission.

Cette réalité a conduit plusieurs organisations à « assouplir » leurs positions, à se faire les défenseurs d'« améliorations » de détails. C'est cette appréciation de la tactique à adopter qui fait dire qu'ils sont, eux, « constructifs ». Toute la question est de savoir sur quoi débouchera ce « réalisme », si finalement, il ne facilitera pas le démantèlement de leurs organisations « trop nombreuses et dépassées » comme l'ont été les partis, ces jours-ci les syndicats.

Emile Copfermann

(1) On a vu que le congrès de Dijon a exprimé au bureau de l'U.N.E.F. sa ligne « fluctuante » pour ce qui concerne les rapports avec les pouvoirs publics.

**Le nouveau texte concernant les fonds de coopération**

**I**L comporte neuf feuilles ronéotypées, signées Lucien Trichaud, et présentées par la Fédération française des Maisons de Jeunes. Titre : Définition, Formation, Financement des éducateurs sociaux et culturels (texte d'étude).

**DEFINITION :** l'éducateur populaire se rattache par certains aspects à l'enseignement, par d'autres au service social, tout en n'appartenant ni à l'un ni à l'autre. Il doit assumer cinq fonctions : établir des programmes, mettre en place des réalisations, faire fonctionner, coordonner et relier les efforts, vérifier l'efficacité de l'action.

**FORMATION :** elle doit accorder une large place à la « promotion sociale » et permettre aux autodidactes d'assurer un service d'intérêt national sans l'obstacle d'un diplôme universitaire. Pour cela elle doit composer deux plans successifs : une période de culture générale, sanctionnée par un diplôme d'Etat spécialement créé à cet effet, une période de préparation professionnelle réservée à chaque organisme utilisateur. La première période de deux ans comprendrait des cours théoriques et des exercices pratiques avec peut-être un concours d'entrée (études comprenant : français, mathématiques, sciences physiques, etc.).

**FINANCEMENT :** citons : « L'existence d'un fonds de coopération ne peut présenter des avantages que dans la mesure où il apporte aux associations des ressources nouvelles provenant des instances locales ou de l'Etat. En effet, la loi de programme ayant prévu un financement pour des équipements socio-éducatifs, on pourrait concevoir une autre loi programme constituée par une ligne au budget, prévoyant l'animation des équipements par la rétribution du personnel permanent. Mais il faudrait éviter que ce Fonds de Coopération reçoive les fonds en bloc, pour les répartir lui-même.

« Il faudrait éviter aussi, du moins dans un premier temps, que ce Fonds assure lui-même le paiement des éducateurs. Un reversement global devrait avoir lieu, au bénéfice de chaque association intéressée, de telle sorte que chaque association conserve sa qualité d'employeur ». Le texte envisage plusieurs bailleurs de fonds (ministères de la Santé, du Travail, de l'Agriculture et Haut-Commissariat).

Mais afin d'« éviter des contestations possibles au sein du conseil d'administration », quelques précautions sont nécessaires : 1) un poste d'éducateur ne sera payé qu'à raison de 75 p. 100 par l'Etat ; 2) les contrats passés seront du ressort de chaque association ; 3) le montant du traitement sera calculé de manière à dépersonnaliser les apports ; 4) les sommes versées le seraient en dehors de celles habituellement prévues pour les associations ; 5) les associations ne désirant pas faire partie du Fonds de Coopération devront conserver la possibilité de recevoir leurs subventions directement ; 6) « Si des crédits de promotion sociale pouvaient être versés aux associations pour la formation de leurs propres cadres, ces sommes ne devraient pas transférer par le Fonds de Coopération ».

# BONS DE SOUTIEN :

## Vous disposez encore de quelques jours pour vendre vos derniers billets

Nous vous rappelons que tous les carnets de bons de soutien inventés (s'il y en a) doivent nous être renvoyés au plus tard le 21 avril. Mais nous espérons qu'il n'y en aura pas un seul.

A cette date, le règlement des bons vendus devra également nous être parvenu C.C.P. Paris 1360-94 (ne pas oublier de mentionner en regard les numéros des bons).

Le tirage des lots : Renault RL 4, meuble combiné stéréophonique, etc., se fera au cours d'une GRANDE FETE :

Spectacle de variétés, tirage des lots, bal jusqu'à l'aube avec l'orchestre de Roland Audy et ses Cha-Cha Boys,

avec la participation de Mouloudji et de nombreuses vedettes

Le mardi 30 avril, à 20 h 45 (veille du 1er mai), à la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles, Paris-10<sup>e</sup>, métro Colonel-Fabien.

Pour cette soirée les cartes sont en vente dans les sections et pour les sympathisants, 54, boulevard Garibaldi, Paris (15<sup>e</sup>).

**DES MAINTENANT, RETENEZ VOTRE SOIREE ET VOTRE NUIT**

DU 30 AVRIL 1963

### WINGLES : Réalités sur la reprise du travail

La lecture du reportage sur la fin de la grève des mineurs de Lens, dans le n° 144 du T.S. a choqué et inquiété les militants P.S.U. qui ont vécu cette grève et les événements de la reprise du travail.

Il ne suffit pas d'informer les lecteurs incomplètement, il faut que l'information qu'on leur donne soit le reflet le plus exact possible de la situation ou des événements qu'on leur présente.

Les grévistes dont parle l'article, ceux qui, refusant délibérément d'entendre les explications des responsables syndicaux, les ont insultés et traités de vendus et de salauds ne représentent qu'une faible minorité.

Trop d'entre eux ont une renommée de braillards incapables de prendre une responsabilité. Trop peu se sont manifestés pendant la grève.

On a aussi parlé de recul des syndicats à la suite des événements. Là encore, il ne faut surtout rien dramatiser. Il est vrai qu'à la suite de mouvements d'humeur quelques cartes ont volé en morceaux, mais à ce jour les conséquences en sont quasiment disparues.

Certes la grève n'a pas abouti à une victoire totale, aucun syndicaliste, aucun mineur n'est entièrement satisfait des conclusions de 5 semaines de lutte. Mais l'immense majorité des travailleurs en grève a pris conscience de la puissance de son action et du succès final de la grève.

### Réunion publique à Aire-sur-la-Lys

Grande réunion publique à Aire-sur-la-Lys, salle de l'Hôtel de Ville, le samedi 27 avril, à 20 h. Edouard Depreux, secrétaire national, traitera le sujet suivant : « Le P.S.U., l'unité et le renouveau de la gauche. »

Tous les amis et les sympathisants du Pas-de-Calais et de la région d'Hazebrouck sont cordialement invités par la section d'Aire-sur-la-Lys qui, née il y a quelques semaines, a démarré avec 28 membres et a déjà enregistré de nouvelles adhésions.

### Montauban : Un succès

Une soirée au profit des enfants des mineurs a été organisée par le cartel des organisations de la jeunesse montalbanaise.

Cette soirée a été réussie bien qu'elle ait eu lieu en période de vacances.

Il est à signaler que l'organisation et le programme de cette réunion furent l'œuvre exclusive de la jeunesse montalbanaise.

Fait encore plus remarquable : le nombre d'organisations qui adhèrent au cartel. Nous trouvons en effet : les A. J., l'U.F.O.L.E.A., le C.O.J.A., la J.O.C., la J.A.C., la J.E.C. les J.C., le cercle Léo Lagrange (S.F.I.O.), les jeunes du P.S.U. et les jeunesses protestantes.

### Ciné-Club Action

Le Ciné-Club Action présente le mardi 23, à 20 h. 45, au Paris-Ciné, 56, avenue de Saint-Ouen, à Paris :

*Les Bains*, de Yeutkevitch, d'après Maïakowski.

### La semaine prochaine, commencera à Paris l'école interfédérale

Comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises, une école interfédérale d'initiation théorique et pratique s'ouvrira mardi prochain 23 avril, au Temps Présent, 68, rue de Babylone. Elle est prévue pour 120 élèves environ. C'est une école de militants, elle se propose d'approfondir leur formation théorique et pratique. Les élèves doivent être désignés par la section et leurs candidatures, bien entendu volontaires, doivent être approuvées par la direction fédérale.

L'école est divisée en deux séries de cinq cours : la première est consacrée à l'initiation théorique (étude de la charte et de la stratégie du front socialiste) ; la seconde est réservée à l'initiation pratique (l'étude des statuts, la section, le travail local, le travail à l'entreprise, la propagande). On peut s'inscrire soit pour tout le cycle de dix cours soit pour l'une ou l'autre des deux séries.

Les élèves doivent s'engager à suivre tous les cours et à faire du travail de préparation à la maison. Deux absences injustifiées entraîneront l'exclusion de l'école. Les élèves doivent être déchargés de la plupart de leurs tâches pour la durée de leur participation à l'école. Les cours auront lieu tous les lundis, à l'exception du 23 avril, de 17 h. 30 à 22 h. précises. Les portes seront effectivement fermées à 17 h. 35.

### Saint-Denis : Réunion publique

La section de Saint-Denis du P.S.U. organise le samedi 20 avril, à 21 heures, à la salle de la Légion d'honneur, à Saint-Denis (à proximité de la cathédrale), une réunion publique sur « La politique gaulliste et la force de frappe ». Orateurs : Georges Goutcharoff et Marcel Bridier.

### Pièce à l'appui.

La C.E. de la 18<sup>e</sup> section propose à ses militants de collaborer à la rédaction et la diffusion d'un bulletin de liaison.

Avec pièce à l'appui. C'est-à-dire le premier numéro de « Liaisons 18 ».

A suivre.

### Le budget communal

Pour l'apprécier, il faut pouvoir le comprendre et pour cela connaître les mécanismes d'élaboration et la signification d'un certain nombre de termes administratifs, financiers, etc.

Dans le cadre de leur action sur le plan communal et municipal, les élus et animateurs locaux, soucieux d'acquiescer les compétences techniques nécessaires à l'exercice de leur responsabilité civique, s'interrogent :

« Comment lire un budget communal ? »

C'est pour répondre à cette question que nous avons prévu une série de quatre cours consacrés aux finances locales. Le premier cours aura lieu le :

Jeu. 25 avril de 20 h 30 à 22 h 30 à Peuple et Culture, 27, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>) (Métro : St-Sulpice).

Participation aux frais : 0,50 F par soirée.

### BRIVE : Réunion publique

Les militants de la section de Brive organisent le Samedi 27 avril à 21 h à la salle des Fêtes une réunion publique avec Gérard Denecker qui traitera de notre campagne contre la politique militaire gaulliste et notre camarade Gilles Martinet qui parlera du P.S.U., du Front socialiste et des chances du socialisme en France.

### TULLE : Journée d'études

Le dimanche 28 avril, aux Trois Canards, quai de Rigny à Tulle, Gilles Martinet animera une journée d'études sur le Front socialiste, journée qui s'adresse aussi bien aux camarades du P.S.U. qu'à tous ses amis, et lecteurs de Tribune Socialiste.

Une telle journée peut être utile à tout militant : elle permet de faire le point, de s'informer, de réfléchir et de discuter sur les problèmes de la gauche en France et en Europe.

Ce court stage est bien entendu ouvert aux camarades des fédérations voisines qui désireraient y participer. Ils seront fraternellement accueillis par les militants de la Corrèze.

Pour tous renseignements s'adresser à : Gérard Denecker, 3, boulevard Painlevé, Brive. Tél. : 24.24.06.

## Aidez le P.S.U.

Nos appels ont été entendus par de nombreux amis.

Plusieurs milliers de francs ont été les bienvenus. Cela ne suffit pas. Vous avez répondu par priorité et vous avez eu mille fois raison à notre effort de solidarité pour les mineurs. Mais n'oubliez pas que les efforts du P.S.U. en faveur des grévistes, notamment les nombreux déplacements qu'ils ont imposés ont été onéreux. Que tous ceux qui en ont la possibilité, envoient à Maurice Klein, leur engagement de payer volontairement des cotisations mensuelles (37, rue de Trévis, Paris-9<sup>e</sup> - C.C.P. 4435-35 Paris).

Il va sans dire que le paiement immédiat des douze mensualités est accepté !

**Le Secrétaire national, Edouard DEPREUX.**

**Le Trésorier national, Maurice KLEIN.**

Je soussigné (nom, prénoms, adresse) .....

m'engage à verser chaque mois, à Maurice Klein, trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de : .....

Signature :

**PANTHEON** 13, rue Victor-Cousin  
ODE 15-04  
Permanent de 14 h. à 24 h.  
Semaine du 17 au 23 avril  
**LE PELERIN**  
Charlot soldat  
Une vie de chien  
**UN CŒUR GROS COMME ÇA**

**STUDIO 43** 43, Faubourg Montmartre  
PRO. 63-40  
Semaine du 17 au 23 avril  
**FANTOME à VENDRE**  
de René CLAIR  
Au même programme :  
**L'AUBERGE ROUGE**  
avec Fernandel

**LIVRES**  
**ACHAT COMPTANT DOMICILE**  
Bugnard, 29, rue Durantin  
Paris - ORN. 41-25

**Si tu veux la bombe A renonce aux 40 heures**  
Bandeau 20 x 50  
Prix: 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65  
Payer à la commande :  
54, boulevard Garibaldi, Paris.

**Les travailleurs peuvent-ils gérer l'Economie ?**  
Débat entre  
Pierre NAVILLE, Serge MALLET,  
Claude L E F O R T, Pierre  
MENDES FRANCE  
N° 23-24 des « Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes ». L'ex. 2 F 40 (étranger 3 F).  
**EN VENTE A TRIBUNE SOCIALISTE**

### PETITES ANNONCES

VEND 403 7 CV 1961, prix Argus. Téléphoner PEL 21-25, heures repas.

**TRIBUNE Socialiste**  
HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE  
● Administration : ● Rédaction :  
54, bd Garibaldi Paris (XV<sup>e</sup>) 8, rue Henner Paris (IX<sup>e</sup>)  
Tél. : SUP 19-20 Tél. : PIG 65-21  
● Publicité :  
Geneviève Mesgulche  
6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : LIT 19-39.  
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris  
Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65  
3 mois ..... 7,5 F  
6 mois ..... 15 F  
1 an ..... 28 F  
Soutien ..... 50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.  
58-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

**C**HARLES (J. Gabin) revient chez lui à Sarcelles, après cinq ans de prison. Il y retrouve sa femme, embourgeoisée, qui projette d'acheter un restaurant sur la Côte d'Azur. Mais Charles a l'idée d'un hold-up : le milliard du casino de Cannes. Il demande l'aide d'un chauffeur, honnête garagiste, et d'un jeune voyou qui sera l'homme de main : Francis (A. Delon).

Le trio se retrouve à Cannes, et tous mènent une vie luxueuse, repérant les hôtels et le casino. A des fins tactiques, Francis fait la connaissance d'une danseuse (Carla Marlier) pour entrer dans les coulisses du casino plus aisément. Un amour s'ébauche, vite détruit. Puis c'est le fameux hold-up, un vendredi soir, dont le déroulement ne demande pas moins d'une heure de projection !

Il est difficile de parler de ce film, sans se référer, plus généralement, à ce genre de film, à cette entreprise commerciale, que constitue le film policier dans la plupart des cas. Si je fais appel à cette notion de genre, à laquelle tient un homme comme Bernard Dort par exemple, c'est parce que *Mélodie en sous-sol*, avant d'être un produit artistique, est un produit commercial, dosé rigoureusement pour répondre aux exigences d'un public moyen aliéné par des années de production commerciale : Verneuil, comme à l'accoutumée, ne prend aucun risque : le trio Gabin-Delon-Audiard assure déjà le succès de l'entreprise. L'exotisme du cinéma policier, le suspense, la Côte d'Azur, font le reste. Enfin, on emballe le tout dans un beau coffret en cinémascope.

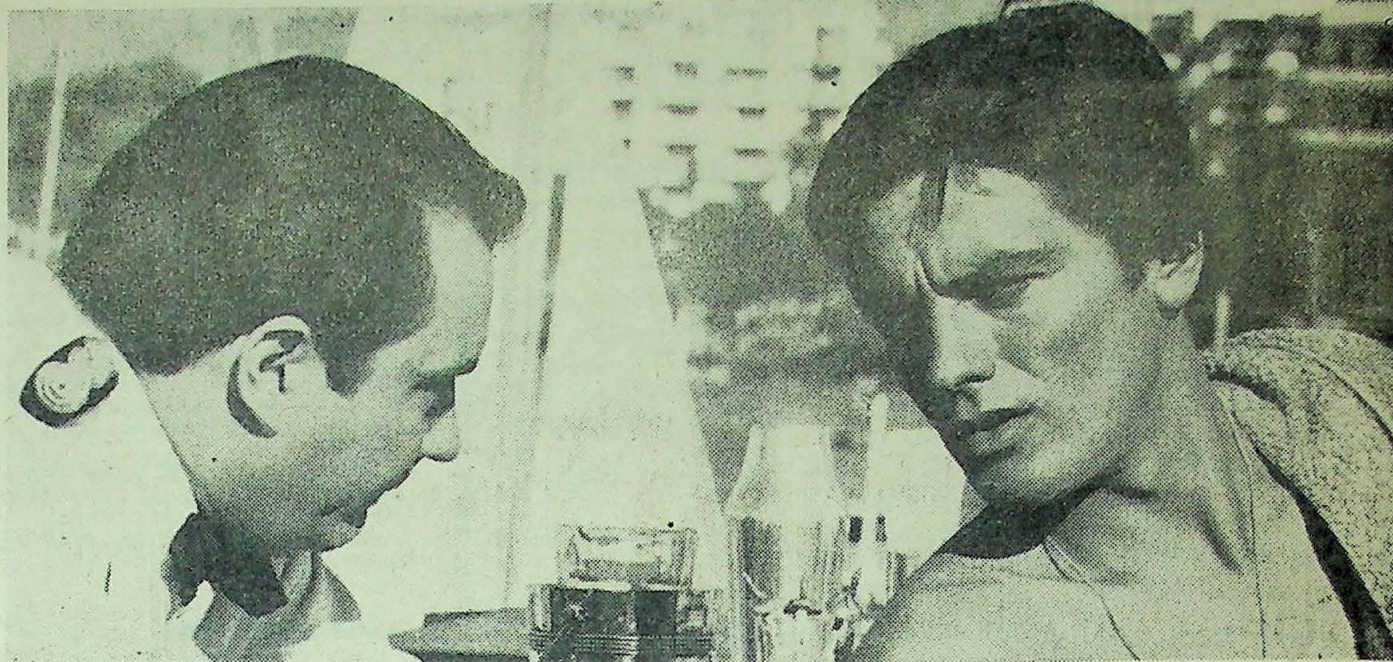
Le temps est venu de donner au sujet policier une autre dimension. Je signalais ici-même la nouveauté que constituait *Le Combat dans l'île*, et même sans ce point de vue critique et politique des choses, pourrait-on du moins ne pas être dupe de soi-même et aborder ce sujet avec humour et « distanciation » ?

On peut se demander même, dans le cas de *Mélodie en sous-sol*, où se situe la responsabilité de Verneuil. Car, tout au plus, le metteur en scène est ici un chef de plateau ou un directeur de production, coordonnant les différentes fonctions des techniciens qui, eux, exécutent un travail effectif. De ce travail, j'ai seulement retenu un montage intelligent.

## JERRY L'INCROYABLE

**N**OUVELLE aventure de Jerry, mise en scène par Frank Tashlin : Jerry veut jouer au détective amateur pour retrouver un riche héritier. Or, ce riche héritier, c'est lui. Le voilà devenu la cible de gangsters décidés à l'abattre, et de pépées résolues à l'épouser. L'intrigue elle-même n'offre que peu d'importance, face à l'accumulation des gags et des « numéros » de Jerry. Il y a notamment une villa munie de perfectionnements électroniques bien curieux, et de terrifiantes tondeuses de gazon. Et face à cet univers mécanique et hostile, Jerry est plus désarticulé, plus grimaçant, plus hoquetant que jamais. Une pinte de bon sang : mais allergiques au comique Lewisien s'abstenir.

M. R.



Alain Delon (à droite) dans « Mélodie en sous-sol ».

## Livres

## La Motocyclette

Je ne crois pas qu'André Pieyre de Mandiargues utilise habituellement une motocyclette (1) pour ses déplacements, et pourtant il vient de nous donner, avec son dernier roman, l'un des plus beaux hymnes lyriques qui aient été écrits sur ce sujet. Certes, la motocyclette (en l'occurrence une 1200 cc Harley-Davidson) n'est pas l'unique objet du livre, mais elle en est plus que le prétexte. Une femme va rejoindre son amant ; durant ce trajet en moto, elle se rappelle les principaux épisodes de sa liaison. Le plaisir de la vitesse, la saveur anticipée de l'exaltation physique qui l'attend au bout de la route se mélangent pour composer un livre superbe, qu'on lit d'une traite, qui se termine dans la fulgurance d'un accident mortel, point de jonction de l'amour et de la mort.

Le langage de Mandiargues sculpte chaque phrase du récit, restitue la splendeur de l'éblouissement amoureux, la beauté de la courbe d'un réservoir, le goût d'un baiser ou le cliquetis d'une soupape. Face aux grisaillies où trop souvent se complaisent les jeunes romanciers, le surréalisme d'André Pieyre de Mandiargues réaffirme avec un éclat bien réconfortant la supériorité de l'écriture flamboyante.

P.-L. Th.

(1) Gallimard.

## Théâtre

## APRES VILAR

Plutôt que de nous livrer, comme la plupart des journalistes, au petit jeu des pronostics, devenu d'ailleurs, en quelques cas, la propagation de fausses nouvelles et puisque Jean Vilar, lui même, ne voulut exposer aucun autre motif... que celui qu'il voulait bien donner sur les raisons de son départ de la direction du T.N.P., nous avons préféré ici ne rien laisser paraître sur ce sujet.

Non que la nouvelle nous ait laissés indifférents (nous sommes même convaincus du coup assez dur porté à une œuvre marquante) mais il nous semblait mal venu d'extrapoler ou de prendre des initiatives qui risquaient de se voir désavouées. Aujourd'hui, c'est le problème de la « succession » qui vient à l'ordre du jour. On a parlé ici d'A.-M. Julien, directeur du Théâtre des Nations, là de Raymond Hermantier, pour des raisons extra-théâtrales d'ailleurs.

Il faut dire à ce sujet que le contexte politique pèse étrangement sur les nominations, les éliminations. On a aussi parlé de Roger Planchon, de Jean Dasté parce que leurs noms se trouvent attachés au même effort, le théâtre populaire.

C'était les arracher à la région où ils se sont profondément forgés, c'était aussi les placer dans une situation délicate vis-à-vis de Vilar pour lequel l'un et l'autre manifestent une amitié profonde. La solution raisonnable consiste en fait en la nomination de Georges Wilson.

Il partage le travail de Vilar depuis de longues années : il a exprimé une orientation comparable à celle de Vilar. Ce qui ne signifie nullement que Wilson aille sûrement à la réussite. D'abord parce qu'il va se trouver prisonnier d'un style, d'une « doctrine » ; que sans cesse on sera tenté de comparer l'ancien au nouveau. Ensuite parce qu'à mon avis il lui

manque encore disons une certaine sûreté de jugement et qu'il est tenté par un populisme puéril. Mais au moins la prise en main de Chaillot, par lui, assurerait sa continuité. Attendons la décision ministérielle et au besoin sachons l'aider.

Emile Copfermann.

## Variétés

## A l'Olympia

### Idolâtres et idoles des jeunes

**M**OYENNE d'âge : vingt-cinq printemps.

Comment allais-je intégrer, dans un fauteuil, mes années supplémentaires ? Dès le lever du rideau, le problème fut résolu par un déboulement — au moins — de mon moi. Il fallait ça car, du début du spectacle jusqu'à la fin, tout mon être trépassait de la tête aux gros orteils, au rythme frénétique des « idoles » du twist. Ça arrangeait bien les choses car, dans cette immense salle, personne ne faisait plus attention à ma Légion d'honneur, insolite dans ce jeune milieu, et triste privilège d'un dépassement somme toute regrettable !

Sacré Coquatrix qui prétend donner leur chance à des jeunes dont la plupart — sinon tous — sont déjà des vedettes du disque, de la radio, des juke-boxes... en un mot, des idoles de la jeunesse swing du monde. Venues de New York, de Londres, de Rome, de Paris, idoles d'hier, d'aujourd'hui et de demain, tous apportèrent, dans le rythme enthousiaste qui est leur caractéristique, un talent certain ponctué par des milliers de mains et de pieds, battant en cadence dans des fauteuils secoués en mesure. Mais les fauteuils, ce soir-là, n'étaient même pas suffisants en nombre car la salle était bourrée d'un public délirant capable de trépanner — debout — toute une soirée.

Ah ! jeunesse... On peut ne pas aimer les idoles, surtout si elles sont à cheval, avec un sabre, par exemple, mais comment rester insensible à l'assurance scénique des idoles de vingt ans soutenues par une musique électronique et percutante... et qui chantent la nostalgie de l'amour.

Il va falloir que je retourne à Paracra pour me retremper — mélancoliquement — dans la romance !...

Ady.

Tribune Socialiste fait profiter ses lecteurs amis des beaux livres d'une affaire exceptionnelle

en leur offrant pour  
**29,50 F**  
au lieu de  
**75 F**

l'ouvrage désormais classique de Léon Moussinac

**LE THÉÂTRE DES ORIGINES A NOS JOURS**

dans sa magnifique édition reliée toile, sous emboîtement, illustrée de 438 documents en noir et 15 p. couleurs.

On sait quelle autorité Moussinac représente en matière de Théâtre et de Cinéma. Son ouvrage, qui retrace l'évolution de l'Art Dramatique sous toutes ses formes (drame, comédie, ballet, opéra) et dans tous les pays, est un livre de fond pour toutes les bibliothèques, tant par la solidité de l'information, que par la prodigieuse richesse de l'illustration.

Une chance exceptionnelle nous

**BON** à adresser à LA LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle - Paris-7:

Veillez m'adresser, recommandé, LE THÉÂTRE de Léon Moussinac que je règle ci-joint 33,20 F (29,50 F + port 3,70 F) en un  mandat  chèque  chèque postal (inclus) au compte Librairie Pilote CCP Paris n° 13905.31. Il est bien entendu que je garde la faculté de retourner l'ouvrage dans les 48 heures, et qu'en ce cas je serai immédiatement remboursé.

Nom.....

Profession.....

Adresse.....

Service « T.S. »

